



# CATALOGUE 2018-2019

## formations, produits et services

### Centre Inffo

L'expert formation au service  
de votre professionnalisation depuis plus de 40 ans



DÉCOUVREZ  
NOS NOUVELLES  
FORMATIONS



16<sup>ème</sup>

UNIVERSITÉ D'HIVER  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

BIARRITZ

DU 30 JANVIER AU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER

2019

Réforme de la formation, de  
l'apprentissage et de l'orientation

**Ensemble, relevons le défi  
des compétences !**

**3** formules pour saisir les opportunités  
de la réforme :

**LE CAMPUS**

*Avec tous les acteurs,  
anticiper les mutations,  
se préparer aux  
transitions*

**LE CLUB  
ENTREPRISE**

*Maîtriser le nouveau  
cadre, saisir  
les opportunités  
de la réforme*

**LE PASS  
LIBERTÉ**

*Composer  
son parcours  
en toute liberté*



@UHFPCentreInfo  
#UHFP2019

[www.centre-info.fr/uhfp](http://www.centre-info.fr/uhfp)

Un événement



## **Ensemble, relevons le défi des compétences !**

Visant la construction d'une nouvelle société des compétences, la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 réforme profondément la formation professionnelle et l'apprentissage.

Sous la régulation d'une instance unique de gouvernance, l'architecture financière est révisée, l'initiative individuelle est renforcée, la reconfiguration de l'apprentissage entraîne la libéralisation de son marché, l'offre de formation est transformée.

Ces mutations offrent pour les entreprises et les prestataires de formation de nombreuses opportunités : investir de nouveaux marchés et de nouvelles offres de service, innover dans les modalités d'apprentissage, mettre en place une stratégie qualité en lien avec la certification unique, renforcer les indicateurs de performance, construire une offre certifiante et structurée en blocs de compétences.

Relever le défi de la compétence pour tous, telle est la mission que Centre Inffo se donne pour 2019. Juristes, journalistes, experts en ingénierie, consultants-formateurs, documentalistes ou spécialistes de l'information numérique, tous ont à cœur de vous apporter leur haut niveau d'expertise.

**Découvrez la diversité de notre offre dans ce catalogue !**

**Les équipes de Centre Inffo**

## Nos atouts

- Une forte légitimité dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles fruit de 40 ans d'accompagnement des politiques et des pratiques du secteur.
- Une neutralité professionnelle, un fondement juridique fort garantis par une gouvernance quadripartite (État, Régions, organisations syndicales de salariés et d'employeurs).
- Une expertise incontestable dans tous les domaines du secteur (droit, financement, stratégie, ingénierie, information, documentation, développement numérique) éprouvée à travers nos réalisations.

## Nos engagements

- Informer et former les acteurs du développement des compétences et leur donner toutes les clés pour comprendre et agir.
- Accompagner nos clients dès l'élaboration de leur projet, au plus près de leurs besoins, dans un souci d'efficacité optimale.
- Utiliser des méthodes agiles pour mettre en œuvre des solutions pratiques et sur-mesure.
- Organiser régulièrement des événements exceptionnels sur des thèmes d'actualité, animés par nos experts juristes et consultants, pour répondre en direct aux attentes des professionnels.

Centre Info vous attend à **BIARRITZ** DU 30 JANVIER AU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2019



Réforme de la formation, de l'apprentissage  
et de l'orientation

**Ensemble, relevons le défi des compétences!**

[www.centre-info.fr/uhfp](http://www.centre-info.fr/uhfp)



## Sommaire général

- Produits écrits p. 5
- Prestations orales p. 15
  - Calendrier des sessions de formation p. 26
- Bulletin d'inscription p. 77
- Bon de commande p. 79
- Conditions générales de vente p. 80

# JOURNAL DE LA RÉFORME DE LA FORMATION



**NOUVELLE  
version**  
En accès libre



[reforme.centre-inffo.fr](http://reforme.centre-inffo.fr)

## L'expertise de Centre Inffo pour comprendre les enjeux de la loi "Avenir professionnel"

Avec le journal de la réforme, Centre Inffo propose une analyse de la loi "Avenir professionnel" sous plusieurs angles. Journalistes, consultants, juristes et documentalistes vous livrent leur expertise pour comprendre et mettre en œuvre toutes les facettes de la loi.

Suivi de l'actualité au jour le jour, analyse des points-clés et des thèmes de la loi, publication au fil de l'eau des décrets à venir... Rendez-vous sur  [reforme.centre-inffo.fr](http://reforme.centre-inffo.fr)

**Leplus** Pour rester informé, abonnez-vous à notre newsletter hebdomadaire gratuite



Pour être informé en continu : [reforme.centre-inffo.fr](http://reforme.centre-inffo.fr) - [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)



## Sommaire des produits écrits

- La presse d'actualité p. 6
- Les Fiches pratiques p. 8
- Les Guides juridiques p. 10
- Le Guide Pro de la formation p. 11
- Les Thésaurus p. 12
- La réforme de la formation professionnelle p. 70
- La presse gratuite p. 72
- Les portails nationaux et européens p. 74
- Le site internet de Centre Inffo p. 75
- Bon de commande p. 79
- Conditions générales de vente p. 80

Tous les 15 jours

# INFFO FORMATION

Le magazine des acteurs  
de la formation



*Info Formation* est le magazine n° 1  
des acteurs de la formation et de l'orientation.

Véritable lien entre toutes les activités de ces secteurs, il s'adresse aux décideurs et financeurs, aux services de ressources humaines en entreprise, aux prestataires de formation, aux pédagogues, aux acteurs des transitions professionnelles.

Écho des débats en cours, décryptage des évolutions réglementaires, reportages, interviews, portraits, nominations, chiffres-clés, infographies, fiches pratiques pour mettre en œuvre des dispositifs complexes, comptes rendus d'événements et de colloques, dossiers thématiques : avec *Info Formation* vous entrez au cœur de la formation.

Réf. 0502

Magazine papier + pdf sur site internet

Abonnement pour 1 an - 22 numéros

190 € HT 193,99 € TTC (TVA 2,10 %)

Spécial étudiants : 95 € HT 97 € TTC (TVA 2,10 %)

Tarif DROM et autres, nous consulter

Recevez un spécimen gratuit !

sur simple demande à :

contact.commercial@centre-info.fr



Des suppléments  
de 4 pages,  
dédiés à l'actualité  
des conseils  
régionaux, sont  
régulièrement  
proposés à nos  
lecteurs.

# Votre lettre numérique chaque matin

# Le Quotidien de la formation

**Le suivi de l'actualité indispensable  
à tout professionnel de la formation  
pour se positionner dans son environnement**

**L'essentiel de l'actualité de la formation et de l'orientation à travers  
une information concise, impartiale et sourcée pour connaître :**

- les événements de la profession et les initiatives marquantes de tous les acteurs (entreprises, prestataires de formation, Régions, État, partenaires sociaux, opérateurs de compétences...)  
aux niveaux national, européen et régional ;
- les évolutions réglementaires avec accès aux textes de référence ;
- les réactions et commentaires des décideurs et des acteurs concernés.

*Le Quotidien de la formation* est envoyé chaque matin sur votre messagerie.

Vous pouvez le retrouver sur le site de Centre Info avec un accès aux archives du *Quotidien de la formation* et une recherche thématique des articles par mots-clés.

Offre Découverte: 15 jours gratuits!  
[www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr) rubrique « Produits et services »



À lire en ligne, sur PC mobile ou tablette

Réf. 0511

**Lettre numérique et site internet**  
Abonnement pour 1 an - 222 numéros par an

1 abonnement : 210 € HT 214,41 € TTC (TVA 2,10 %)  
2 abonnements : 320 € HT 326,72 € TTC (TVA 2,10 %)  
Spécial étudiants : 105 € HT 107,21 € TTC (TVA 2,10 %)  
Tarif DROM et autres, nous consulter

## PACK BIMÉDIA 2019

Bénéficiez de

**15%**

de réduction



**INFO  
FORMATION**



Le Quotidien  
de la formation



**TOTAL 340,00 € HT**

347,14 € TTC pour France métropolitaine

Tout le droit de la formation

# FICHES PRATIQUES

Les fiches pratiques de la formation continue

[www.centre-inffo.fr/droit](http://www.centre-inffo.fr/droit)

## La référence des professionnels de la formation

**L'impact de la loi Avenir professionnel :  
trouvez les réponses à vos questions !**

### ENTREPRISES

Retrouvez les nouvelles modalités de financement de la formation des salariés (CPF, apprentissage, contrat de professionnalisation, reconversion ou promotion par l'alternance) et les nouvelles obligations en matière de formation (passage du plan de formation au plan de développement des compétences, entretien professionnel, formations obligatoires).

### PRESTATAIRES DE FORMATION

Découvrez les nouveaux marchés de la formation (dont celui du CPF) qui émergent après la réforme, les obligations qui devront être remplies pour y accéder. Étudiez comment obtenir des financements de la part des nouveaux opérateurs de services (Caisse des dépôts et consignations, Commissions paritaires interprofessionnelles régionales, opérateurs de compétences)...

À lire sur papier  
et en ligne, sur PC  
mobile ou tablette.



réf. 0614

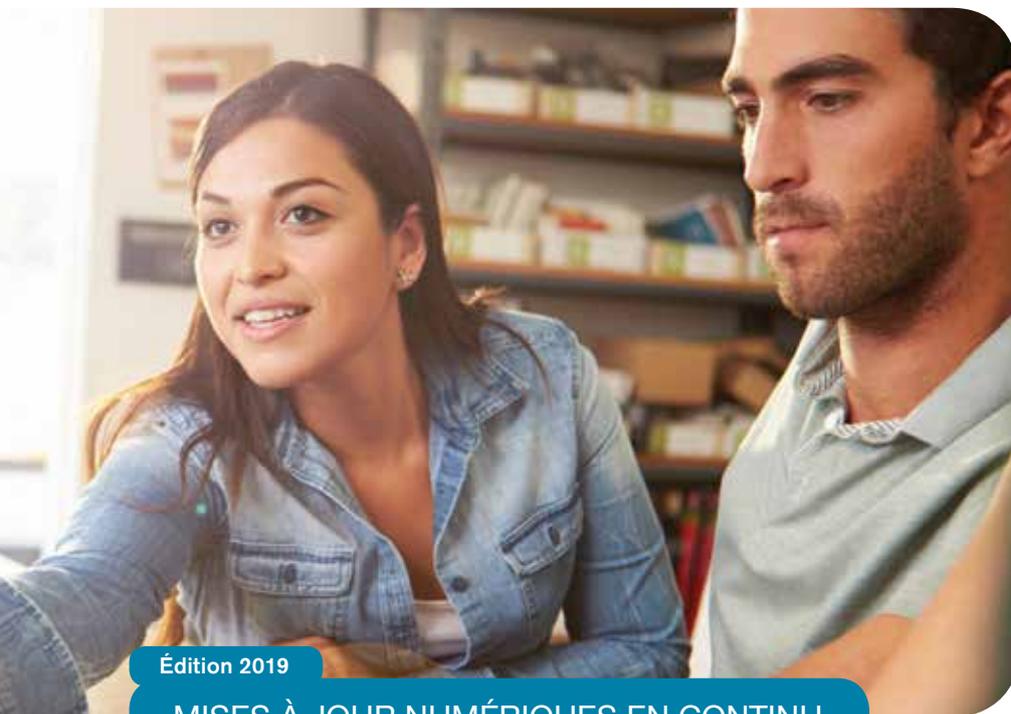
#### • L'Offre complète bimédia

2 livres papier +  
1 accès internet pour l'année 2019

France métropolitaine  
345 € HT 401,49 € TTC  
Frais de port: nous consulter

#### • L'Offre numérique seule pour 2019

France métropolitaine  
299 € HT 358,80 € TTC  
[contact.fiches-pratiques@centre-inffo.fr](mailto:contact.fiches-pratiques@centre-inffo.fr)



Édition 2019

MISES À JOUR NUMÉRIQUES EN CONTINU

## Chaque année civile, tout le droit de la formation et sa jurisprudence

- 2 livres papier (1 400 pages)
- les mises à jour par alertes courriel et 4 Lettres aux abonnés
- plus de 800 fiches opérationnelles en 39 chapitres thématiques
- plus de 10 000 références et sources
- des schémas, tableaux, repères pratiques
- des guides juridiques d'actualité
- des contacts d'organismes et l'annuaire des acteurs
- l'ensemble des ressources sur [www.centre-info.fr/droit](http://www.centre-info.fr/droit)



## PACK ACTU

un abonnement couplé d'un an

Bénéficiez de **15 %** de réduction

Pour ne rien laisser passer de vos obligations juridiques et réglementaires et pour tout savoir de l'actualité de la formation, profitez de l'offre spéciale « **PACK ACTU** » : Un abonnement d'un an aux *Fiches pratiques* et **15 %** de réduction sur *Info Formation* ou sur *Le Quotidien de la formation*

### PACK ACTU 1



Les *Fiches pratiques* 2019 (offre bimédia)  
+ 1 abonnement de 12 mois en 2019

à **INFFO FORMATION**

France métropolitaine 506,50 € HT 566,38 € TTC

### PACK ACTU 2



Les *Fiches pratiques* 2019 (offre bimédia)  
+ 1 abonnement de 12 mois en 2019

au **Quotidien de la formation**

France métropolitaine 523,50 € HT 583,74 € TTC

Tarifs DROM et autres, nous consulter

## Collection Les guides juridiques

Une collection de guides opérationnels pour vous aider à remplir vos obligations. Partie intégrante de l'abonnement annuel aux *Fiches pratiques de la formation continue*, ils sont disponibles à l'unité sous deux formats (PDF et papier).

## Organismes de formation - Toute la réglementation de votre activité



**Édition 2019** - 200 pages -  
Format : 210 x 297  
Papier réf. 1423 - PDF réf. 1424

Tarifs France métropolitaine  
Papier et PDF  
45,00 € HT 47,48 € TTC  
(TVA 5,5 %)  
Tarifs DROM et autres, nous consulter

Ce guide dans son édition 2019 est plus que jamais la référence incontournable des professionnels du secteur désireux de s'approprier les impacts de la réforme : développer une offre ciblée grâce à l'ouverture de nouveaux marchés, accompagner les entreprises dans la construction de leur plan de développement des compétences et faire enregistrer une certification professionnelle.

Opérationnel et sourcé, cet outil décline les différentes règles à respecter de la déclaration à la gestion quotidienne de l'activité.

## Formation des agents publics CPA, CPF, apprentissage, plan de formation, congé de formation



**Édition 2019** - 108 pages -  
Format : 210 x 297  
Papier réf. 1426 - PDF réf. 1427

Tarifs France métropolitaine  
Papier et PDF  
45,00 € HT 47,48 € TTC  
(TVA 5,5 %)  
Tarifs DROM et autres, nous consulter

Vous êtes responsable des ressources humaines ou formation dans une entreprise publique ou une administration ?  
Vous êtes organisme de formation et vous dispensez des formations à des agents publics ?

### Le guide Formation des agents publics est fait pour vous !

Il vous aidera à identifier et à mobiliser les dispositifs de formation adaptés aux agents des trois fonctions publiques, dans le respect de la réglementation : Compte personnel d'activité (CPA) ; alternance ; plan de formation, etc.

**À paraître**

## 2019 : Remplir le bilan pédagogique et financier (BPF)



Un guide destiné aux prestataires de formation.

### Au sommaire

- L'actualité 2018.
- Informations générales relatives aux prestataires de formation.
- Bilan financier.
- Origine des produits de l'organisme.
- Charges de l'organisme.

**Édition 2019** - Format : 210 x 297  
Papier réf. 1390 - PDF réf. 1396

Tarifs France métropolitaine  
Papier et PDF : 14,22 € HT 15 € TTC  
(TVA 5,5 %)  
Tarifs DROM et autres, nous consulter

## Collection Guide Pro de la formation

## Guide CFA



**Édition 2019**  
Format : 210 x 297  
Papier réf. 1430 - PDF réf. 1431

Tarifs France métropolitaine

Papier et PDF  
45,00 € HT 47,48 € TTC  
(TVA 5,5 %)

Tarifs DROM et autres, nous consulter

La loi Avenir professionnel introduit une évolution des obligations et missions des centres de formation d'apprentis. La création d'un CFA (ou d'une UFA) est facilitée. Le financement est complètement revu avec le paiement au contrat.

Ce guide présente la réglementation spécifique applicable aux CFA : création, missions, obligations et modalités de financement. Seconde évolution majeure : le CFA doit devenir un organisme de formation au plus tard au 31 décembre 2021. Les obligations des organismes de formation s'appliqueront progressivement aux CFA en fonction de leur date de création. Ce guide deviendra une référence indispensable à la gestion au quotidien de votre CFA.

*À paraître*



## Le journal de l'année

**Édition 2019** - Format : 210 x 297  
Papier réf. 1428 - PDF réf. 1429

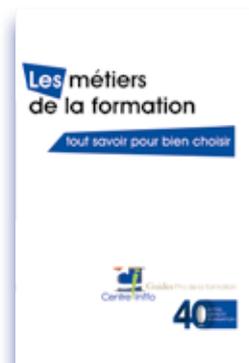
Tarifs France métropolitaine

Papier et PDF  
14,22 € HT 15 € TTC (TVA 5,5 %)

Tarifs DROM et autres, nous consulter

Cette édition dresse le panorama des principaux textes officiels publiés sur la formation professionnelle au cours de l'année 2018.

Rédigés par les experts de Centre Inffo, les ouvrages de la collection Guide Pro de la formation donnent aux professionnels de la formation, de l'emploi et des RH, les clés et les moyens pour exercer pleinement leur activité.

Les métiers de la formation :  
tout savoir pour bien choisir

Édition 2016  
Format 160 x 240 - 220 pages  
réf. 1409

Tarifs France métropolitaine

Papier : 33,13 € HT 34,95 € TTC  
(TVA 5,5 %)

Tarifs DROM et autres, nous consulter

Approche originale pour ce guide qui aide à connaître les métiers de la formation (avec liens vers les référentiels), l'environnement économique, les acteurs et les ressources. Les métiers, analysés sous divers angles (activités, compétences requises, spécificités...), sont répartis en trois grands domaines : l'ingénierie pédagogique et l'animation, la gestion et l'accompagnement. Le guide décrypte le secteur, en pratique : types d'offres d'emploi, chiffres, outils pédagogiques, annuaire du secteur...

Professionnels ou particuliers attirés par le secteur de la formation, chacun dispose de toutes les cartes pour choisir son métier en connaissance de cause, en changer ou évoluer, et savoir où s'informer.

## Collection Thésaurus

Une collection d'outils d'ingénierie documentaire de précision pour adopter et utiliser un langage commun avec deux thésaurus produits par Centre Info : le *Formacode®* et le *Thésaurus de la formation*.



## Formation sur mesure

Bénéficiez d'une formation sur mesure à l'utilisation du Formacode®.

Devis sur demande :  
[contact.commercial@centre-inffo.fr](mailto:contact.commercial@centre-inffo.fr)

## Le Formacode, Thésaurus de l'offre de formation, un outil indispensable aux acteurs de la formation professionnelle pour qualifier et rechercher l'offre de formation.

Pour :

- indexer les domaines de formation, les publics, les moyens et méthodes pédagogiques, les types de certifications ;
- gérer des bases de données sur l'offre de formation ;
- explorer des bases de données sur la formation ;
- établir une correspondance avec les nomenclatures emplois et formations : le ROME (répertoire opérationnel des métiers-emplois) de Pôle emploi, la NSF (nomenclature des spécialités de formation) du CNIS et les GFE (groupes formation emploi).

Le Formacode® est utilisé par les Carif-Oref pour indexer leurs bases de données, par le ministère du Travail pour indexer les domaines de formation dans le langage Lhéo et par le portail <https://www.orientation-pour-tous.fr/> pour rechercher des formations.

Consultation en accès libre sur :  
<https://formacode.centre-inffo.fr>

- Téléchargement intégral ou partiel en PDF
- Téléchargement du module d'intégration de la V12.0 avec note technique d'accompagnement

### Le Formacode® V12.0 en quelques chiffres

- 14 grands domaines ;
- 63 champs sémantiques ;
- 5 listes annexes ;
- 3 358 descripteurs ;
- 155 nouveaux descripteurs ;
- Un enrichissement des synonymes et des synonymes métiers.

*Editeurs de logiciels d'offre de formation, contactez notre service commercial pour intégrer le Formacode® dans votre logiciel.*  
[contact.commercial@centre-inffo.fr](mailto:contact.commercial@centre-inffo.fr)

**À paraître en novembre 2018 !**

## Le Thesaurus de la formation

Pour indexer et rechercher tout type de document sur la formation professionnelle. Cette nouvelle édition entièrement refondue intègre les nouveautés de la loi Avenir professionnel du 5.09.2018.

### Indexer votre documentation avec la nouvelle édition 2018 du Thesaurus de la formation

L'outil documentaire indispensable pour :

- indexer et rechercher tout type de documents sur la formation professionnelle et ses environnements politiques, économiques et sociaux : ouvrages, rapports, études, articles de presse, sites internet... ;
- explorer efficacement les bases de données bibliographiques.

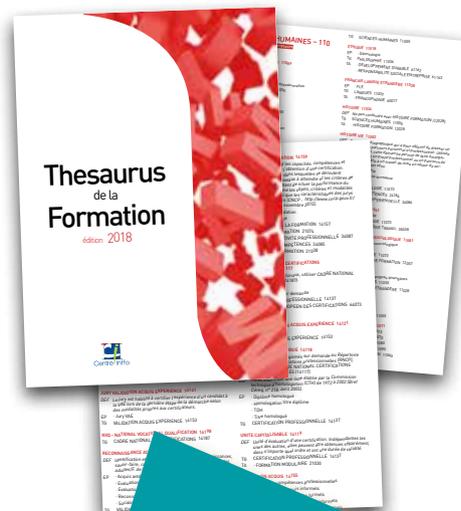
Téléchargement intégral ou partiel au format PDF sur le site [www.ressources-de-la-formation.fr](http://www.ressources-de-la-formation.fr)

Contactez le département Documentation pour l'intégration du Thesaurus dans votre outil de gestion documentaire.

### Formation sur mesure

Documentalistes, gestionnaires de bases de données, bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour utiliser efficacement cette nouvelle édition.

Devis sur demande : [contact.commercial@centre-inffo.fr](mailto:contact.commercial@centre-inffo.fr)



La base de données bibliographiques InffoDoc de Centre Inffo est indexée avec le Thesaurus de la formation.

Consultez InffoDoc <http://www.ressources-de-la-formation.fr/?opac>

### De nouveaux champs sémantiques

141 VALIDATION ACQUIS  
221 ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE  
521 FINANCEMENT FORMATION  
621 ENVIRONNEMENT POLITIQUE  
622 ENVIRONNEMENT SOCIAL  
631 POLITIQUE DE LA RÉGION  
632 ENVIRONNEMENT LOCAL

Le Thesaurus comporte plus de 2 000 descripteurs et près de 3 000 synonymes.

Ces termes sont répartis sur 27 champs sémantiques et 11 listes additionnelles.

...ON DE LA FORMATION  
...E INSTANCE 51011  
...ONTROLE CONNAISSANCE 12002  
...PROCEDURE ADMISSION 13003

**JURY VALIDATION ACQUIS EXPERIENCE 14141**  
DEF Le jury est habilité à certifier l'expérience d'un candidat la VAE lors de la dernière étape de la démarche selon des modalités propres aux certificateurs.  
EP : Jury VAE  
TG VALIDATION ACQUIS EXPERIENCE 14153

**NVQ - NATIONAL VOCATIONAL QUALIFICATION 14198**  
TG CADRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS 14187

**RECONNAISSANCE ACQUIS 14175**  
DEF Identification et valorisation d'expériences, connaissances, savoir-faire, compétences [Comprendre la formation adultes/F. de la Salle, Chroniques sociales, 2014].  
Acquis antérieur  
Validation des acquis

# DECouvrez LES GUIDES JURIDIQUES DE CENTRE INFFO !



**Toute la réglementation  
des organismes de formation  
en quatre chapitres.**

La référence indispensable  
en matière de gestion  
quotidienne d'un organisme  
de formation !

**Un outil opérationnel  
pour aider les prestataires  
de formation à remplir  
ce document obligatoire  
et éviter des sanctions !**

**Acteurs de la formation  
professionnelle dans le secteur  
public, un guide incontournable  
pour exercer votre activité  
en toute sérénité.**



## Sommaire des prestations orales

- Notre offre de formation multimodale p. 16
- Les événements de Centre Inffo p. 17
- Les principes d'intervention de nos consultants p. 18
- Nos prestations d'accompagnement p. 19
- Les formations intra et sur mesure p. 24
- Calendrier des sessions de formation p. 26
- Bulletin d'inscription p. 77
- Conditions générales de vente p. 80

## UNE PÉDAGOGIE QUI RÉPOND À VOS BESOINS ET À VOTRE RYTHME

### > Une offre de formation multimodale : pour un transfert de connaissances optimal

Certaines formations de Centre Inffo sont proposées en format multimodal, mixant temps présentiel et travaux à distance.

- formations catalogue pages 60 et 61.

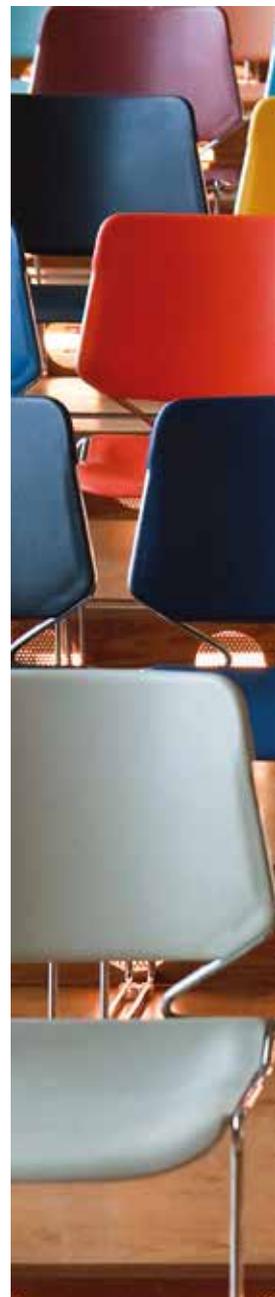
Si cette modalité vous intéresse, nous pouvons la mettre en œuvre pour tout projet de formation en intra.

### > La dématérialisation de nos supports de formation, un gage de responsabilité

Tous les supports pédagogiques, ressources documentaires, exercices, quiz, outils de travail collaboratifs... sont mis à la disposition des participants plusieurs jours avant chaque formation, sous forme numérique, sur notre plate-forme de téléformation Moodle.

Centre Inffo s'engage à réduire son empreinte carbone, à diminuer sa consommation de papier, tout en garantissant la traçabilité des documents.

**Le département commercial est à votre écoute pour établir un devis  
personnalisé. [contact.commercial@centre-inffo.fr](mailto:contact.commercial@centre-inffo.fr)**



## PARTICIPEZ AU DÉBAT PUBLIC ANIMÉ PAR CENTRE INFO

Tout au long de l'année, les experts en droit et en ingénierie de la formation de Centre Inffo sont présents à vos côtés au travers de nombreux événements.

### DES MANIFESTATIONS D'ENVERGURE

- ▶ **16<sup>ème</sup> Université d'hiver de la formation professionnelle**, le lieu de rencontre incontournable des professionnels de la formation depuis 1989 - du **30 janvier au 1<sup>er</sup> février 2019 à Biarritz** - [www.centre-inffo.fr/uhfp](http://www.centre-inffo.fr/uhfp)
- ▶ Des colloques, conférences, séminaires...



-  **Des événements** thématiques réguliers **sur l'actualité** pour actualiser vos connaissances théoriques ou opérationnelles
-  **Les Rendez-vous du droit** et le cycle «Dessine-moi» la réforme» pour suivre les évolutions réglementaires et institutionnelles
-  **Des petits-déjeuners** pour acquérir des points de repère précis en un temps limité
-  **Les Matinales de la formation**, en partenariat avec **CCI Formation**, dédiées à la formation en entreprises
-  **Des webinaires** gratuits sur les thèmes forts de l'actualité de la formation professionnelle

**Retrouvez toute la programmation des événements Centre Inffo sur [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr), rubrique « agenda »**

## LES PRINCIPES D'INTERVENTION DE NOS CONSULTANTS

- **Personnalisation**  
des prestations « sur mesure », aucune industrialisation de nos missions de conseil.
- **Co-construction**  
parce que l'implication et le travail en proximité avec nos clients sont les clés de la réussite des projets.
- **Pragmatisme**  
nos consultants sont avant tout des gens de métiers, ce qui garantit compréhension et adaptation aux problématiques de nos clients.
- **Progressivité**  
pour une adaptation « chemin-faisant » de notre action et des ajustements en continu.
- **Approche globale**  
grâce aux profils différenciés et complémentaires de nos consultants, juristes, ingénieurs de formation et de certification, experts des sciences de l'éducation, spécialistes des sciences de l'information et documentaires, experts des politiques publiques et sectorielles.



Centre Inffo accompagne  
Le développement  
des **ORGANISMES DE FORMATION**

- **AUDIT** de conformité juridique
- **APPLICATION** du RGPD
- **INGÉNIERIES**: certification, formation, pédagogie
- **STRATÉGIE** de développement
- **MISE EN PLACE** de démarches qualité
- **STRUCTURATION** d'écoles et d'universités d'entreprises

Centre Inffo accompagne **LES ENTREPRISES ET LES COLLECTIVITÉS** dans leurs politiques, dispositifs et pratiques d'orientation, de formation et de développement des compétences

- **DÉPLOIEMENT** des politiques EFOP (emploi, formation et orientation professionnelles)
- **ACCOMPAGNEMENT** de la négociation d'accords collectifs (branche, entreprise)
- **CONDUITE** d'études et d'enquêtes nationales, sectorielles et territoriales
- **MAÎTRISE** d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, management de projet
- **CONDUITE** du changement
- **DÉVELOPPEMENT** des compétences
- **CONSULTATION** experte : - une offre sur mesure
- **CRÉATION** de sites et portails

## ORGANISMES DE FORMATION,



### ➤ AUDIT DE CONFORMITÉ JURIDIQUE

Pour renforcer la confiance de vos clients dans votre organisme, faites auditer vos process par les experts de Centre Inffo !

Gage de valeur ajoutée et de pérennité de votre activité, une application conforme de la réglementation nécessite un audit régulier. Centre Inffo vous propose une démarche pragmatique, adaptée à vos spécificités. Nos « plus » :

- ▶ une analyse opérationnelle de vos attentes par un juriste ;
- ▶ un rapport écrit d'audit « à 360° », c'est-à-dire couvrant la totalité du périmètre de votre intervention ;
- ▶ des préconisations concrètes vous permettant de prendre les bonnes décisions pour adapter vos documents, votre offre et votre organisation.

### ➤ APPLICATION DU RGPD

Pour vous permettre de comprendre ce que change le règlement général de protection des données, auditer vos pratiques et mettre en place un plan d'action pertinent et efficace.

- ▶ Cartographie des traitements de données personnelles de votre organisme.
- ▶ Respect des règles de collecte des données personnelles (pertinence des informations demandées, conservation limitée des données...).
- ▶ Contractualisation avec les sous-traitants (notamment les formateurs externes).
- ▶ Conditions à remplir pour respecter les droits de la personne (recueil du consentement).

### ➤ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

- ▶ Diagnostic et étude d'opportunité et de faisabilité.
- ▶ Positionnement et élaboration d'une offre de service.
- ▶ Étude d'impact organisationnel de la formation.
- ▶ Modèles économiques et stratégies marketing.
- ▶ Aide au choix d'un système de gestion de la formation.

# CENTRE INFO ACCOMPAGNE VOTRE DÉVELOPPEMENT

## ➤ INGÉNIERIES : CERTIFICATION, FORMATION, PÉDAGOGIE

- ▶ Construction de référentiels d'activités, compétences, certification, formation.
- ▶ Appui à la conception de certifications professionnelles et à la structuration en blocs de compétences.
- ▶ Accompagnement aux démarches d'enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles et au Répertoire spécifique.
- ▶ Conception pédagogique de modules de formation.
- ▶ Structuration de kits pédagogiques et de dispositif de transfert.
- ▶ Élaboration de dispositifs d'évaluation des compétences.

## ➤ MISE EN PLACE DE DÉMARCHES QUALITÉ

- ▶ Étude d'opportunité.
- ▶ Appui à la mise en œuvre.
- ▶ Accompagnement en ingénierie pour répondre aux exigences qualité des financeurs publics et des commanditaires privés.
- ▶ Animation d'une communauté de pratiques sur la qualité via un réseau social fermé.

## ➤ STRUCTURATION D'ÉCOLES ET D'UNIVERSITÉS D'ENTREPRISES

- ▶ Appui stratégique et analyse des besoins.
- ▶ Modularisation des parcours de formation
- ▶ Diversification des modalités pédagogiques digitales et présentesielles
- ▶ Mise en place de dispositif d'évaluation du transfert des acquis et de l'impact
- ▶ Professionnalisation des contributeurs et formateurs



## ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS, Centre Inffo accompagne vos politiques, dispositifs et pratiques

### ➤ DÉPLOIEMENT DES POLITIQUES EFOP (emploi, formation et orientation professionnelles)

- ▶ Appui à la définition des orientations stratégiques et diagnostic des besoins.
- ▶ Accompagnement au développement territorial.
- ▶ Assistance technique à la mise en œuvre de l'action publique.
- ▶ Évaluation et mesure d'impact des politiques et plans d'action.
- ▶ Partenariats européens et internationaux.

### ➤ MAÎTRISE D'OUVRAGE, MAÎTRISE D'ŒUVRE, MANAGEMENT DE PROJET

- ▶ Définition des besoins et des objectifs.
- ▶ Organisation, planification, conduite et suivi.
- ▶ Capitalisation et retours d'expériences.

### ➤ ACCOMPAGNEMENT À LA NÉGOCIATION D'ACCORDS COLLECTIFS (branche, entreprise)

- ▶ S'assurer de la faisabilité juridique de la politique de la Branche/du projet de l'entreprise.
- ▶ Apporter une aide à la décision.
- ▶ Appui à la définition des orientations stratégiques de la Branche/de l'entreprise.
- ▶ Accompagner la Branche/entreprise dans la traduction de la politique/du projet dans un accord collectif de qualité.

### ➤ CONDUITE D'ÉTUDES ET D'ENQUÊTES nationales, sectorielles et territoriales

- ▶ Emplois, métiers, compétences.
- ▶ Offre de formation et certification.
- ▶ Pratiques de formation et d'apprentissage.
- ▶ Impact des dispositifs de formation.



## d'orientation, de formation et de développement des compétences

### ➤ CONDUITE DU CHANGEMENT

- ▶ Analyse des organisations.
- ▶ Animation de groupes de travail.
- ▶ Élaboration de cartographies de process et de recueils de procédures.
- ▶ Définition et déploiement de plans d'action et d'accompagnement.
- ▶ Conception de boîtes à outils

### ➤ DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- ▶ Analyse du travail.
- ▶ Construction de référentiels métiers, activités et compétences.
- ▶ Déploiement de communautés de pratiques et réseaux professionnels thématiques.
- ▶ Définition, déploiement et animation de dispositifs d'orientation, de formation et d'accompagnement.
- ▶ Rédaction de contenus experts.

### ➤ CONSULTATION EXPERTE : une offre sur mesure

Obligation de formation renforcée, accès au financement revus, protection des données personnelles, nouvelle réglementation applicable à l'activité des prestataires de formation... : que vous soyez une entreprise, un organisme paritaire ou un dispensateur de formation, vous êtes, dans votre activité quotidienne, confronté à des questions juridiques plus ou moins complexes et de nature différente.

Centre Inffo vous propose son service : Consultation Experte.

Dédié aux acteurs de la formation professionnelle, ce service vous permet de prendre les bonnes décisions et de prévenir les risques inhérents à votre activité.

Consultation Experte : une approche pragmatique et opérationnelle en trois étapes :

- ▶ un contact téléphonique avec un juriste ;
- ▶ un diagnostic de votre question ;
- ▶ une réponse écrite et motivée sous 72 heures.

### ➤ ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION DE SITES INTERNET

- ▶ Conception et création de sites et portails internet.
- ▶ Animation éditoriale.
- ▶ Conseil, assistance et accompagnement à l'animation sur les réseaux sociaux.



## VOUS SOUHAITEZ ADAPTER À VOTRE CONTEXTE UNE FORMATION QUI VOUS INTÉRESSE ?

**Centre Inffo vous propose :**

- **de la délivrer dans vos locaux** (rationalisation des coûts, développement d'une dynamique d'équipe, gestion simplifiée des plannings...)
- **de la personnaliser en fonction de votre contexte :** adaptation des exercices aux situations de travail réelles de votre structure

Le département commercial est à votre écoute pour analyser vos besoins et établir un devis personnalisé.

**[contact.commercial@centre-inffo.fr](mailto:contact.commercial@centre-inffo.fr)**

## FORMATIONS INTRA



## ET SUR MESURE



## VOUS SOUHAITEZ CONSTRUIRE UNE FORMATION SUR MESURE ?

**Centre Inffo vous propose de co-construire avec vous l'action de formation qui vous correspond, en fonction de vos besoins, des compétences visées, de votre contexte et de vos contraintes.**

Nos thématiques d'intervention possibles dans le champ emploi-formation et orientation professionnelles :



Le département commercial est à votre écoute pour analyser vos besoins et établir un devis personnalisé.

**[contact.commercial@centre-inffo.fr](mailto:contact.commercial@centre-inffo.fr)**

PAGES	NBRE DE JOURS	THÈMES	DATES		
			2018	2019	
<b>UTILISER LE NOUVEAU CADRE JURIDIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</b>					
	29	3	Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures	27 au 29 novembre	11 au 13 février - 1 <sup>er</sup> au 3 avril - 11 au 13 juin - 16 au 18 septembre - 12 au 14 novembre - 16 au 18 décembre
	30	1	Maîtriser les dernières évolutions de la réglementation sur la formation professionnelle	22 novembre 13 décembre	15 janvier - 13 mars - 11 avril - 15 mai - 25 juin - 11 septembre - 17 octobre - 21 novembre
<b>N</b>	31	1	Maîtriser les dispositifs de formation en alternance		22 janvier - 10 décembre
	32	1	Vendre ou acheter une formation au forfait après la réforme		26 mars - 28 novembre
	33	1	Mettre en œuvre la formation dans l'entreprise : plan, professionnalisation, CPF, GPEC		6 novembre
<b>N</b>	34	1	Négocier un accord de gestion en interne du compte personnel de formation		11 décembre
	36		Référent réglementaire de l'organisme de formation : appliquer la réglementation spécifique à l'activité de formation - Certificat Centre Info		
	38	1	Identifier les principales obligations d'un organisme de formation (initiation)	18 octobre - 4 décembre	19 juin - 2 octobre
	39	3	Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation	21 au 23 novembre	18 au 20 mars - 7 au 9 octobre
	40	1	Renseigner le bilan pédagogique et financier d'un organisme de formation		20 février - 25 mars - 5 décembre
	41	1	Sécuriser les contrats des formateurs	5 décembre	25 septembre
	42	1	Sécuriser le recours à la sous-traitance		22 mai
<b>INTÉGRER LA NOTION DE COMPÉTENCES DANS SES PRATIQUES</b>					
<b>N</b>	44		Écrire en compétences - Certificat Centre Info		
<b>N</b>	45	3	Écrire en compétences pour rédiger des référentiels		17- au 19 juin - 9 au 11 décembre
	46	2	Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel emploi et compétences	13 et 14 novembre	14 et 15 novembre
<b>N</b>	47	1	Identifier les compétences en entreprise dans une perspective de formation		3 juin - 3 octobre
<b>N</b>	48	1	Répondre à une commande de formation dans une logique « gagnant-gagnant »		16 mai - 4 novembre

**N** NOUVEAUTÉ

PAGES	NBRE DE JOURS	THÈMES	DATES	
			2018	2019
<b>INVESTIR UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICE</b>				
	49	2	Intégrer et développer l'apprentissage dans son organisme de formation	20 et 21 juin - 3 et 4 décembre
	50	1	CFA, UFA : adapter son fonctionnement aux nouveaux marchés, règles de financement	12 et 13 décembre / 14 mars - 1 <sup>er</sup> octobre
	51	3	Se professionnaliser sur la fonction de conseiller en évolution professionnelle	13 au 15 mai - 16 au 18 décembre
	52	2	Enregistrer une certification au Répertoire national des certifications professionnelles	18 et 19 février - 9 et 10 septembre
	53	2	Enregistrer une certification au Répertoire spécifique	8 et 9 avril - 25 et 26 novembre
	54	3	Modulariser votre offre de formation pour individualiser les parcours	16 au 18 avril - 27 au 29 novembre
<b>INNOVER DANS LES MODALITÉS D'APPRENTISSAGE</b>				
	55	2	Créer et accompagner des parcours individualisés	23 et 24 mai - 10 et 11 octobre
	56	2	Accompagner la mise en œuvre de l'AFEST en entreprise	19 et 20 septembre - 4 et 5 avril
	57	3	Concevoir et animer une formation (initiation)	27 au 29 mars - 4 au 6 décembre
	58	2	Favoriser l'interactivité et le jeu pour optimiser ses formations	21 et 22 mars - 24 et 25 septembre
	59	2	Construire un dispositif d'évaluation : du positionnement au transfert des compétences	11 et 12 mars - 30 septembre et 1 octobre
	60	2	FOAD : intégrer le numérique dans ses pratiques de formation	12 mars (+ 4/03 AM + 20/03 PM) 19 septembre (+ 10/09 AM + 27/09 PM)
	61	3	FOAD : concevoir et animer un parcours de formation multimodale avec l'appui du numérique	11 et 12 avril (+ 01/04 AM + 23/04 PM) 17 et 18 octobre (+ 7/10 AM + 29/10 PM)
<b>GARANTIR LA QUALITÉ, VISIBILITÉ ET PERFORMANCE D'UN ORGANISME DE FORMATION</b>				
	62	2	Développer la stratégie qualité de son organisme dans la perspective de la certification unique	15 et 16 octobre / 14 et 15 février - 4 et 5 septembre
	63	1	Mesurer l'impact d'une formation	24 juin - 3 décembre
	64	2	Développer les ventes de son organisme de formation grâce au marketing	21 et 22 mars - 15 et 16 octobre
	65	2	Vendre une offre de formation en alternance : stratégie commerciale et méthodologie	16 et 17 avril - 14 et 15 octobre
	66	2	Faire évoluer le Business Model de son organisme de formation	11 et 12 juin - 16 et 17 septembre
	67	2	Intégrer la communication numérique pour développer son organisme de formation	3 et 4 octobre / 12 et 13 février - 18 et 19 novembre
	68	1	Choisir un logiciel de gestion de la formation adapté aux évolutions portées par la réforme	20 novembre / 27 mai - 23 septembre
	69	1	RGPD : mettre son organisme de formation en conformité avec le nouveau cadre légal	20 février



## Une offre de formation renouvelée et fondée sur la loi du 5 septembre 2018

« Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »

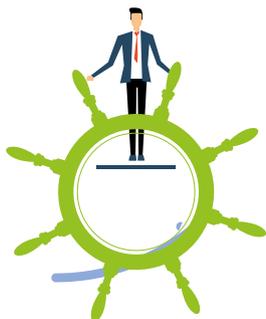


Une finalité : **construire une société des compétences** au service de l'individu, du projet professionnel, du développement économique et de la compétitivité des entreprises

1

Utiliser le nouveau cadre juridique de la formation professionnelle :

► GOUVERNANCE



► FINANCEMENTS

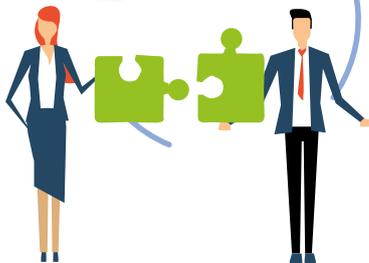


► DISPOSITIFS



2

Intégrer la notion de compétences dans ses pratiques



3

Investir une nouvelle offre de service



4

Innover dans les modalités d'apprentissage



5

Garantir la qualité, la visibilité et la performance d'un organisme de formation



# Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures



**Tour d'horizon complet de la formation professionnelle : impacts de la loi Avenir professionnel du 5.09.2018.**

## OBJECTIFS DE FORMATION

- Respecter les principes de la réglementation de la formation professionnelle.
- Différencier les rôles des acteurs et leurs modalités d'intervention.
- Se repérer parmi les différents dispositifs de formation.

## PROGRAMME

### 1<sup>er</sup> jour

#### Introduction - La formation professionnelle, un dispositif profondément transformé

#### 1<sup>ère</sup> partie

#### Les acteurs de la formation et de l'orientation professionnelles

##### La gouvernance de la formation professionnelle

- France Compétences
- Les Régions, l'État
- Les partenaires sociaux
- L'intervention de l'Europe

##### Les entreprises et les organismes paritaires

- La contribution unique et les contributions supplémentaires
- Les opérateurs de compétences et la commission paritaire régionale interprofessionnelle

### 2<sup>e</sup> jour

#### Être prestataire de formation professionnelle : une activité réglementée

- Les organismes de formation
- Les prestataires de bilan de compétences

### 2<sup>e</sup> partie

#### Les dispositifs d'accès à la formation

Le droit universel à la formation : compte personnel de formation, orientation et accompagnement à la formation

- Le CPF rénové
- Le conseil en évolution professionnelle et l'accompagnement des personnes

### 3<sup>e</sup> jour

#### Les principes d'accès à la formation professionnelle

- Avant l'emploi, les mesures destinées aux jeunes : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et autres
- Pendant l'emploi, la formation des salariés : plan de formation, professionnalisation, CPF de transition professionnelle, congés. La formation des non-salariés, agents publics et autres publics
- Entre deux emplois : statut et rémunération des demandeurs d'emploi en formation, CPF pour demandeurs d'emploi et aides à la formation

3 jours

**2018**

mardi 27 au jeudi 29 novembre

**2019**

lundi 11 au mercredi 13 février

lundi 1<sup>er</sup> au mercredi 3 avril

mardi 11 au jeudi 13 juin

lundi 16 au mercredi 18 septembre

mardi 12 au jeudi 14 novembre

lundi 16 au mercredi 18 décembre

**1 645 € HT**

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0311

#### ANIMATION

Un juriste de la direction Juridique de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Toute personne ayant besoin de connaître l'essentiel de la réglementation du droit de la formation.

#### PRÉREQUIS

Aucun.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. QCM, cas pratiques réalisés avec l'appui des *Fiches pratiques de la formation professionnelle* éditées par Centre Inffo.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.



Prise en compte en continu  
des décrets d'application  
de la loi Avenir professionnel  
du 5.09.2018.

## Maîtriser les dernières évolutions de la réglementation sur la formation professionnelle

1 jour

**2018**

jeudi 22 novembre  
jeudi 13 décembre

**2019**

mardi 15 janvier  
mercredi 13 mars  
jeudi 11 avril  
mercredi 15 mai  
mardi 25 juin  
mercredi 11 septembre  
jeudi 17 octobre  
jeudi 21 novembre

**800 € HT**

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0313

### ANIMATION

Un juriste de la direction Juridique  
de Centre Inffo.

### PUBLIC

Toute personne ayant besoin  
de connaître l'essentiel  
de la réglementation.

### PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux  
du secteur de la formation.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique.  
Exposés suivis de périodes de  
questions-réponses. Cas pratiques.

### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation  
par les stagiaires.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Mesurer les enjeux et répercussions des évolutions de la réglementation dans la gestion de la formation.
- Prendre en compte les changements introduits par la loi, dans sa propre activité professionnelle.

### PROGRAMME

#### Les dernières évolutions de la réglementation

- Les changements inédits induits par la loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel
- La nouvelle donne

#### La nouvelle architecture financière et gouvernance

- La contribution des entreprises fusionnée
- La collecte à terme par l'Urssaf
- La répartition et la péréquation
- Les opérateurs de compétences et France Compétences

#### Les modalités d'accès à la formation simplifiées

- Le Compte personnel de formation (CPF) rénové

- Le CPF de transition
- Le conseil en évolution professionnelle (CEP)
- Les contrats en alternance
- L'entretien professionnel et le plan de développement des compétences

#### Les prestations de formation professionnelle rénovées

- Les actions de formation redéfinies
- Les certifications professionnelles
- La qualité des prestations

## NOUVEAUTÉ

# Maîtriser les dispositifs de formation en alternance



Aide au choix du meilleur dispositif en fonction du financement.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Maîtriser les conséquences des réformes sur les contrats en alternance.
- Distinguer les caractéristiques des différents contrats et dispositifs en alternance.
- Être en capacité de proposer de façon pertinente un contrat ou un dispositif en alternance, de le financer ou bien de le conseiller.

### PROGRAMME

#### Introduction

Les contrats en alternance : définition et principales différences

#### Le contrat d'apprentissage

- Public et formation visés
- Maître d'apprentissage
- Durée du contrat, rémunération, procédure de dépôt, publics spécifiques
- Aides financières
- Droits et devoirs, travaux dangereux, mobilité...
- Situations difficiles et réponses concrètes, rupture du contrat...
- Rôle des opérateurs de compétences, chambres consulaires, centres de formation d'apprentis (CFA)

#### Le contrat de professionnalisation

- Public et formation visés
- Rôle des opérateurs de compétences, branches, organismes de formation
- Durée du contrat, rémunération, procédure de dépôt, vie du contrat, tuteur
- Aides financières

#### Le nouveau dispositif de promotion par alternance

- Public et formation visés
- Mise en place en entreprise et en organisme de formation
- Financement du dispositif

1 jour

2019

mardi 22 janvier

mardi 10 décembre

800 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0127

#### ANIMATION

Romain Pigeaud, juriste, chargé d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### PUBLIC

toute personne intéressée par l'apprentissage, en organisme de formation, en entreprise, en centre d'orientation...

#### PRÉREQUIS

Aucun

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.



Décryptage des avancées réglementaires : parcours de formation, forfait et justificatifs d'assiduité.

1 jour

2019

mardi 26 mars

jeudi 28 novembre

800 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0314

#### ANIMATION

Fouzi Fethi, juriste, consultant à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Toute personne concernée par la gestion de la formation dans une entreprise, un Opca ou un organisme de formation.

#### PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

## Vendre ou acheter une formation au forfait après la réforme

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Définir les contours d'une action de formation après la loi Avenir professionnel en identifiant les différents moyens de tracer sa réalisation.
- Cerner les opportunités dans la prise en charge des financeurs publics ou paritaires des parcours de formation intégrant des séquences à distance ou en situation de travail.
- Prévenir le contentieux et le contrôle de l'administration.

### PROGRAMME

#### Caractériser une action de formation suite à la loi Avenir professionnel

- La nouvelle définition du Code du travail
- La question de l'abonnement ou du forfait en matière de formation professionnelle
- L'impact sur l'activité du prestataire de formation suite à la refonte du financement de la formation professionnelle

#### Passer d'une traçabilité des moyens (temps de présence) à une traçabilité des résultats

- La formalisation d'un parcours individualisé et évolutif
- La formalisation des séquences en situation de travail
- La formalisation des séquences à distance en dehors de la présence simultanée du formateur
- La formalisation des séquences de « positionnement pédagogique », d'« évaluation » et d'« accompagnement »

#### Identifier les risques de contentieux d'un financement au forfait

- Vis-à-vis du salarié : le temps de formation face à la question du droit du travail (rémunération, protection sociale et pouvoir disciplinaire de l'employeur)
- Vis-à-vis des financeurs : le temps de formation face aux conditions d'accès des dispositifs de formation (CPF monétisé, CPF de transition, Pro A, contrats en alternance etc.)

# Mettre en œuvre la formation dans l'entreprise : plan, professionnalisation, CPF, GPEC

le plus

Ingénierie financière  
en entreprise :  
nombreux exemples de chiffrage.

## OBJECTIFS DE FORMATION

- Maîtriser la réglementation relative à la formation professionnelle en entreprise.
- Mesurer l'impact de la réglementation sur la gestion de la formation dans l'entreprise.
- Utiliser les opportunités offertes par la loi.

## PROGRAMME

### Optimiser le financement avec les fonds mutualisés de l'opérateur de compétences

- La nouvelle contribution unique
- Nouvelles relations avec l'opérateur de compétences
- Nouvelles modalités de prise en charge

### Passer d'une logique de moyens à une logique de résultats

- Adaptation des salariés à leurs postes de travail, veille à leur employabilité... et reconnaissance systématique du développement de leurs compétences
- Nouvelles modalités d'information et de consultation du comité d'entreprise sur la formation professionnelle

### Gérer de façon prévisionnelle les emplois et les compétences

- Nouvel entretien professionnel, un outil de GPEC individualisé
- Articulation entre plan et accord de GPEC
- État des lieux et mesures prises tous les six ans

### Construire le plan de développement des compétences et l'articuler avec le compte personnel de formation

- La construction du plan simplifiée
- Gestion des demandes de CPF sur le temps de travail
- Gérer le nouveau droit à la transition et à la conversion professionnelles et le dispositif de promotion par alternance

1 jour

2019

mercredi 6 novembre

800 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0128

#### ANIMATION

Romain Pigeaud, juriste, chargé d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Responsables et assistant(e)s formation en prise de fonction, et toute personne concernée par la formation en organismes de formation, opérateurs de compétence, cabinets de conseil, d'expertise comptable ou centres de gestion agréés.

#### PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Études de cas avec l'appui des *Fiches pratiques de la formation professionnelle* éditées par Centre Inffo.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.



Saisir l'opportunité ouverte  
par la loi Avenir professionnel  
du 5.09.2018.

1 jour

2019

mercredi 11 décembre

800 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0129

#### ANIMATION

Valérie Michelet, juriste, consultante  
à la direction Juridique de Centre Inffo

#### PUBLIC

Responsables formation,  
responsables ressources humaines

#### PRÉREQUIS

Aucun

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique.  
Exposés suivis de périodes  
de questions-réponses.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation  
par les stagiaires.

## NOUVEAUTÉ

# Négocier un accord de gestion en interne du compte personnel de formation

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Analyser les opportunités offertes aux entreprises, liées à la réforme.
- Identifier les articulations pertinentes entre les négociations au sein de l'entreprise.
- Se préparer à négocier un accord de gestion en interne du compte personnel de formation (CPF) avec les partenaires sociaux.

### PROGRAMME

#### Les enjeux de la négociation sur le CPF après la réforme

- S'engager sur trois ans
- Choisir le niveau pertinent de négociation (établissement, entreprise, groupe)
- Tenir compte des règles de validité d'un accord d'entreprise (ordonnances Macron)

#### L'intérêt d'une négociation

- Se faire rembourser par la Caisse des dépôts et consignations des coûts engagés par l'entreprise au titre du financement du CPF de ses salariés (modalités, relations avec la CDC)
- Élaborer sa politique de gestion du CPF en interne avec sa stratégie d'entreprise
- S'outiller pour gérer au mieux sa relation avec les salariés

#### L'articulation avec les autres négociations (GPEC, QVT...)

#### La rédaction de l'accord de gestion interne du CPF

- Déterminer les publics éligibles
- Cibler les actions éligibles

# BESOIN DE RESSOURCES EN LANGUE ÉTRANGÈRE ?



Centre Inffo décrypte l'actualité de l'orientation et de la formation professionnelles au-delà des frontières. Il assure également une information permanente sur le système français à destination d'interlocuteurs internationaux, de partenaires et de réseaux européens, grâce à des brochures en langue étrangère.

Contact : [contact.europe@centre-inffo.fr](mailto:contact.europe@centre-inffo.fr)

[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr), rubrique europe-international

## OBTENEZ UN CERTIFICAT PROFESSIONNEL

## Référent réglementaire de l'organisme de formation : appliquer la réglementation spécifique à l'activité de formation - le certificat\*

Certificat délivré  
par Centre Info

500 € HT  
(TVA 20 %)  
code SF 0282

Pour connaître les modalités d'inscription aux épreuves de validation, contactez notre département commercial : [contact.formation@centre-info.fr](mailto:contact.formation@centre-info.fr)



\* Le certificat n'est pas enregistré au Répertoire spécifique de la Commission nationale des certifications professionnelles.

L'activité de dispensateur de formation est réglementée. Elle est contrôlée par l'administration et les principaux financeurs vérifient si elle est bien respectée. Cela constitue un enjeu stratégique pour l'organisme de formation. Ce certificat Centre Info permet aux professionnels d'attester de la maîtrise des compétences de mise en œuvre de la réglementation dans le cadre du pilotage de l'organisme.

### RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DU CERTIFICAT

Le certificat reconnaît la capacité du professionnel à :

- Renseigner et modifier sa déclaration d'activité de dispensateur de formation
- Établir les conventions et contrats de formation
- Diagnostiquer les marchés potentiels de la formation professionnelle continue
- Respecter les indicateurs qualité des actions de formation retenus par les financeurs publics
- Produire le règlement intérieur, la publicité de l'activité de formation
- Accueillir, informer et former les stagiaires
- Établir les contrats des formateurs
- Renseigner le bilan pédagogique et financier
- Répondre aux exigences et aux contrôles des financeurs et de l'administration

### MODE DE DÉLIVRANCE

Le candidat passe trois épreuves d'évaluations des acquis :

- un QCM de 100 questions :  
80 % de bonnes réponses attendues ;
- la rédaction et la soutenance à distance d'un mémoire professionnel d'une dizaine de pages ;
- l'analyse d'une étude de cas avec élaboration de solutions ou de préconisations.

Afin de se préparer à ces trois épreuves, il est possible de suivre un ou plusieurs des modules de formation proposés page suivante.

Vous pouvez également vous présenter directement aux épreuves d'évaluation organisées par Centre Info.

## DE CENTRE INFO

### Parcours de formation préparant à l'obtention du certificat professionnel

Afin de vous préparer aux trois épreuves du certificat « Référent réglementaire de l'organisme de formation », Centre Inffo organise quatre modules de formation consacrés à la maîtrise et à l'application de la réglementation de l'activité de formation. Selon votre degré d'expérience, vous pouvez suivre l'ensemble de ces modules ou une partie seulement.

**MODULE 1** 3 jours - Voir programme page 39

#### Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation

##### Compétences professionnelles visées

- Renseigner et modifier sa déclaration d'activité de dispensateur de formation
- Établir les conventions et contrats de formation
- Diagnostiquer les marchés potentiels de la formation professionnelle
- Produire le règlement intérieur, la publicité de l'activité de formation
- Accueillir, informer et former les stagiaires
- Répondre aux exigences et aux contrôles des financeurs et de l'administration

**MODULE 2** 1 jour - Voir programme page 41

#### Sécuriser les contrats des formateurs

##### Compétence professionnelle visée

- Établir les contrats des formateurs

**MODULE 3** 1 jour - Voir programme page 40

#### Renseigner le bilan pédagogique et financier d'un organisme de formation

##### Compétences professionnelles visées

- Renseigner le bilan pédagogique et financier
- Répondre aux exigences et aux contrôles de l'administration

**MODULE 4** 2 jours - Voir programme page 62

#### Développer la stratégie qualité de son organisme dans la perspective de la certification unique

##### Compétences professionnelles visées

- Respecter les indicateurs qualité des actions de formation retenues par les financeurs publics
- Répondre aux exigences et aux contrôles des financeurs

**Quatre modules de formation préparatoires au certificat professionnel - 7 jours**

Pour connaître les dates de chaque module, reportez-vous à la page de la formation concernée.

Sur devis

code SF 0281



**Les fondamentaux  
de la réglementation  
applicable aux organismes  
de formation.**

1 jour

**2018**

jeudi 18 octobre  
mardi 4 décembre

**2019**

mercredi 19 juin  
mercredi 2 octobre

**800 € HT**

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0126

#### ANIMATION

Valérie Michelet, juriste, consultante  
à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Toute personne concernée  
par la gestion d'un organisme  
de formation : responsables et  
assistants de formation.

#### PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux  
du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique.  
Alternance entre apports théoriques  
et pratiques. Échanges avec les  
participants.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation  
par les stagiaires.

## Identifier les principales obligations d'un organisme de formation (initiation)

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Respecter les principales règles applicables à l'activité d'un organisme de formation.
- Mesurer les écarts passibles de sanctions entre la réglementation et les pratiques de son organisme de formation.

### PROGRAMME

#### Maîtriser les obligations liées à la déclaration d'activité d'un organisme de formation

- Les prestations entrant dans le champ de la FPC
- La déclaration d'activité

#### Maîtriser les obligations liées au fonctionnement d'un organisme de formation

- L'élaboration d'un règlement intérieur
- La publicité
- Les informations obligatoires relatives aux formateurs
- Les obligations comptables et le bilan pédagogique et financier

#### Maîtriser les obligations liées à la vente d'une prestation de formation

- La contractualisation de la vente d'une prestation de formation et la facturation
- La délivrance d'attestations
- L'évaluation

#### Connaître les modalités du contrôle de l'activité d'un organisme de formation

- La qualité des actions de formation
- L'objet du contrôle administratif et financier
- Les sanctions en cas de non-respect des obligations

## PRÉPARE AU CERTIFICAT : RÉFÉRENT RÉGLEMENTAIRE DE L'ORGANISME DE FORMATION

# Maîtriser la réglementation de l'activité d'un organisme de formation



## OBJECTIF DE FORMATION

- Exercer son activité en respectant le cadre de la réglementation applicable au fonctionnement d'un organisme de formation.

## PROGRAMME

### 1<sup>er</sup> jour

#### Identifier le système de la formation professionnelle

- Organismes de formation et interaction avec les différents acteurs de la formation professionnelle
- Prestations entrant dans le champ de la formation professionnelle

#### Se déclarer comme organisme de formation auprès de l'administration

- Notion de déclaration d'activité
- Modifications relatives à la déclaration d'activité

#### Respecter les obligations vis-à-vis des stagiaires

- Règlement intérieur
- Publicité

#### Délivrer les attestations obligatoires

- Attestation d'assiduité, feuille d'émargement...
- Attestation de fin de formation

#### Respecter les obligations comptables d'un organisme de formation

- Plan comptable adapté
- Bilan pédagogique et financier
- Principe d'inexécution et facturation

#### Proposer les financements adaptés aux clients

- Acteurs publics et acteurs assimilés

#### Contractualiser la vente d'une prestation de formation

- Conventions et contrats de formation professionnelle

### 2<sup>e</sup> jour

#### Conseiller les stagiaires sur les principales modalités d'accès à la formation professionnelle

- Voies d'accès à la formation des salariés
- Voies d'accès à la formation des demandeurs d'emploi et autres publics

### 3<sup>e</sup> jour

#### Respecter les obligations vis-à-vis du personnel de l'organisme de formation

- Informations obligatoires relatives aux formateurs
- Différents statuts du formateur

#### Se préparer au contrôle administratif et financier

- Structure et procédure du contrôle
- Objet du contrôle et ses sanctions

3 jours

**2018**

du mer. 21 au vend. 23 novembre

**2019**

du lundi 18 au mer. 20 mars

du lundi 7 au mer. 9 octobre

**1 645 € HT**

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0968

#### ANIMATION

Aurélie Maurize, Valérie Michelet, juristes, consultantes à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Toute personne en charge de la gestion d'un organisme de formation.

#### PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Alternance entre apports théoriques et pratiques. Échanges avec les participants. Cas pratiques.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

## PRÉPARE AU CERTIFICAT : RÉFÉRENT RÉGLEMENTAIRE DE L'ORGANISME DE FORMATION



Rappel des obligations réglementaires des organismes de formation, en lien avec le BPF.

## Renseigner le bilan pédagogique et financier d'un organisme de formation

1 jour

2019

mercredi 20 février  
lundi 25 mars  
jeud 5 décembre

800 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0243

### ANIMATION

Aurélié Maurize, Valérie Michelet, juristes, consultant à la direction Juridique de Centre Info.

### PUBLIC

Toute personne chargée de renseigner le bilan pédagogique et financier au sein d'un organisme de formation.

### PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux du secteur de la formation.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses.

### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

### OBJECTIF DE FORMATION

- Remplir le bilan pédagogique et financier (BPF) de son organisme de formation.

### PROGRAMME

#### S'approprier le formulaire

- Structures concernées, éléments à déclarer ou non...
- Calendrier et modalités de dépôt auprès de la Direccte

#### Identifier les produits financiers

- Produits : entreprise, Opca (logique par dispositifs)...
- Autres produits de formation

#### Renseigner les charges de l'organisme de formation

- Salaires formateurs - Achats de prestations de formation - Honoraires
- Identification de la sous-traitance

#### Recenser l'activité pédagogique

- Heures de formation stagiaires et types de stagiaires de l'organisme
- Objectif général des prestations dispensées (RNCP, CQP, Répertoire spécifique...)

## PRÉPARE AU CERTIFICAT : RÉFÉRENT RÉGLEMENTAIRE DE L'ORGANISME DE FORMATION

## Sécuriser les contrats des formateurs



Aide à la rédaction  
de vos contrats.

## OBJECTIFS DE FORMATION

- Choisir le contrat adapté à chaque formateur.
- Établir les contrats des formateurs.

## PROGRAMME

## Éviter les pièges de la terminologie

- Formateur, vacataire, animateur, intervenant...
- CDD, CDD d'usage, formateur occasionnel...

## Respecter les formalités obligatoires relatives aux formateurs

- Aptitude et capacité à transmettre les connaissances

## Recourir à un contrat de travail

- Règles applicables pour le CDI et le CDI intermittent
- Règles applicables pour le CDD et le CDD d'usage
- Règles applicables pour le statut de formateur occasionnel salarié

## Recourir à un contrat de prestation de service

- Clauses à prévoir dans le contrat et éléments à surveiller
- Notion de sous-traitance

## Recourir à une convention de mise à disposition

- Règles applicables pour la mise à disposition non lucrative de personnel

## Recourir au portage salarial

- Comment organiser les relations contractuelles
- Statut du salarié porté

## Repérer les conséquences pratiques pour le bilan pédagogique et financier

1 jour

2018  
mardi 5 décembre

2019  
mercredi 25 septembre

800 € HT  
(TVA 20 %) repas non compris  
code SF 0971

## ANIMATION

Un juriste, consultant à la direction Juridique de Centre Inffo.

## PUBLIC

Toute personne concernée par la gestion d'un organisme de formation.

## PRÉREQUIS

Connaître la réglementation de l'activité d'un organisme de formation.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques.

## À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.



Rédaction d'un contrat  
de prestation de service adapté  
à votre contexte.

1 jour

2019  
mercredi 22 mai

800 € HT  
(TVA 20 %) repas non compris  
code SF 0972

**ANIMATION**  
Valérie Michelet, juriste, consultante  
à la direction Juridique de Centre Inffo.

**PUBLIC**  
Toute personne ayant besoin  
de connaître la réglementation  
de la sous-traitance en formation  
(responsables formation, formateurs,  
Opco).

**PRÉREQUIS**  
Pratique de contractualisation  
avec les organismes de formation  
(personne physique ou personne  
morale).

**MOYENS PÉDAGOGIQUES**  
Remise d'un dossier pédagogique.  
Exposés suivis de périodes de  
questions-réponses. Travaux en sous-  
groupes et temps de capitalisation.

**À L'ISSUE DE LA FORMATION**  
Évaluation de la formation  
par les stagiaires.

## Sécuriser le recours à la sous-traitance

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Reconnaître la sous-traitance et la distinguer du salariat.
- Analyser les clauses obligatoires/conseillées du contrat de sous-traitance.
- Identifier et évaluer les risques en cas de contrôle (Urssaf, Direccte).
- Maîtriser les impacts du décret qualité sur le recours à la sous-traitance.

### PROGRAMME

#### Que recouvre la sous-traitance des actions de formation ?

- Définition de la sous-traitance : distinction avec le salariat
- Co-traitance et sous-traitance : quelle différence, quelle contractualisation ?
- Formes et modalités juridiques (micro-entrepreneurs, autres intervenants dits indépendants)

#### Quels sont les points de vigilance du recours à la sous-traitance ?

- Deux types de contrôles possibles : contrôle Urssaf et contrôle de la Direccte
- Obligations spécifiques à la sous-traitance
- Obligations liées à la réalisation sous-traitée d'une action de formation (impact du décret qualité, obligation ou non de se déclarer, données à déclarer dans le cadre du BPF, etc).

#### Quelle contractualisation ?

- Formalisation de la sous-traitance : contrat de prestation de services
- Clauses obligatoires et préconisées (tribunal compétent, impact du décret qualité, clause pénale, confidentialité, droit de la propriété intellectuelle, etc.)

# TROUVER SON CHEMIN

## FAIRE LES BONS CHOIX PROFESSIONNELS



Orientation  
**pour tous**



[www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr)

## OBTENEZ UN CERTIFICAT PROFESSIONNEL

### NOUVEAUTÉ

## Écrire en compétences - le certificat\*

Un certificat délivré  
par Centre Inffo

500 € HT  
(TVA 20 %)  
code SF 0131

Pour connaître les modalités  
d'inscription aux épreuves  
de validation, contactez notre  
département commercial :  
contact.formation@centre-inffo.fr



\* Le certificat n'est pas  
enregistré au Répertoire  
spécifique de la Commission  
nationale des certifications  
professionnelles.

La principale finalité de la loi Avenir professionnel est de construire la société des compétences du XXI<sup>ème</sup> siècle. L'arsenal législatif s'élabore de ce fait autour du concept de compétence. De nombreuses procédures RH font également appel à la formulation de compétences : référentiels, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou Répertoire spécifique...

Maîtriser les compétences en matière de rédaction de référentiels devient un enjeu majeur pour les branches professionnelles, les organismes de formation, les opérateurs de compétences, etc. L'obtention de ce certificat vous permettra de le prouver.

### RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DU CERTIFICAT

Les principales compétences visées par le certificat sont :

- Formuler des compétences en respectant les principes méthodologiques de l'écriture en compétences
- Rédiger des référentiels métiers, en respectant les principes de l'écriture en compétences
- Rédiger des référentiels compétences, en respectant les principes de l'écriture en compétences
- Rédiger des référentiels de certification, en définissant des situations d'évaluation cohérentes avec les compétences formulées et des critères d'évaluation adaptés
- Formuler des blocs de compétences structurant une certification possédant un périmètre métier
- Présenter, de manière formalisée et en respectant les impératifs de formulation, les référentiels rédigés et les blocs de compétences formulés, dans l'objectif d'obtenir une validation (des professionnels, du commanditaire...)

### MODE DE DÉLIVRANCE

Chaque candidat sera évalué à travers quatre épreuves de type mise en situation simulée, donnant lieu à quatre productions distinctes, qu'il devra effectuer dans un délai imparti après la fin de la formation sur :

- la rédaction d'un référentiel de compétences ;
- la rédaction d'un référentiel métier ;
- la structuration en blocs de compétences ;
- la rédaction d'un référentiel de certification.

Afin de se préparer à ces quatre épreuves, il est possible de suivre la formation proposée page 45.

Vous pouvez également vous présenter directement aux épreuves d'évaluation organisées par Centre Inffo.

## DE CENTRE INFO

Formation préparant à l'obtention du certificat professionnel

## Écrire en compétences pour rédiger des référentiels

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Écrire en compétences.
- Rédiger des référentiels métier, de compétences et de certification.
- Structurer une certification en blocs de compétences.

### PROGRAMME

#### 1<sup>er</sup> jour

##### Écrire en compétences

- Comprendre la nature de la compétence et des éléments qui la composent
- Identifier les impératifs de formulation des compétences
- Comprendre et appliquer les principes méthodologiques de description (rédaction en compétences) et de contextualisation des compétences

##### Construire un référentiel de compétences

- Identifier et mettre en œuvre les éléments constitutifs d'un référentiel de compétences

#### 2<sup>e</sup> jour

##### Construire un référentiel métier

- Identifier et mettre en œuvre les éléments constitutifs d'un référentiel métier (activités, compétences)

##### Structurer une certification en blocs de compétences

- Identifier les certifications concernées
- Structurer les certifications en blocs de compétences : contours, principe de construction, granularité, lisibilité, traçabilité
- Construire une offre de formation visant des blocs de compétences

#### 3<sup>e</sup> jour

##### Construire un référentiel de certification

- Comprendre les principes méthodologiques de construction d'un référentiel de certification : compétences évaluées, situations d'évaluation et critères

##### Préparation au passage du certificat

Une partie du 3<sup>e</sup> jour sera consacrée à la phase initiale de la réalisation des productions qui seront demandées pour le passage du certificat :

- la rédaction d'un référentiel de compétences ;
- la rédaction d'un référentiel métier ;
- la rédaction d'un référentiel de certification ;
- la structuration en blocs de compétences.

*Chaque jour : application sur des cas pratiques apportés par les participants ou fournis par le formateur*

## NOUVEAUTÉ

le plus

Nombreux exercices de rédaction des différents référentiels (extraits).

3 jours

2019

lundi 17 au merc. 19 juin

lundi 9 au merc. 11 décembre

1 645 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0130

#### ANIMATION

Valérie Hellouin, consultante en ingénierie et politiques de formation au département Observatoire de Centre Info.

#### PUBLIC

Entreprises, branches professionnelles, Opco, Organismes de formation s'inscrivant dans une démarche de recherche d'éligibilité au CPF, de demande d'enregistrement au RNCP ou au Répertoire spécifique...

#### PRÉREQUIS

Posséder de bonnes connaissances en ingénierie de formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Apports méthodologiques. Exercices d'application.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.



Nombreux exemples  
et cas pratiques pour comprendre  
les principes méthodologiques.

2 jours

2018

mardi 13 et mer.14 novembre

2019

jeudi 14 et vend. 15 novembre

1 320 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0280

#### ANIMATION

Un consultant en ingénierie et politiques de formation du département Observatoire de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Professionnels amenés à travailler sur des référentiels d'emploi, de compétences et de formation dans des entreprises, des collectivités publiques, des organismes de formation ou de conseil, des Opcoc...

#### PRÉREQUIS

Aucun.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Travaux en sous-groupes. Cas pratiques.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

# Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel emploi et compétences

## OBJECTIFS DE FORMATION

- Découvrir et analyser des pratiques d'élaboration et d'utilisation des différents référentiels.
- Concevoir des référentiels en identifiant les objectifs recherchés, la méthode d'élaboration, les éléments-clés et la formalisation adaptée.
- Établir les liens de cohérence existant entre les différents référentiels.

## PROGRAMME

### 1<sup>er</sup> jour

#### Connaître les référentiels

- La terminologie et les définitions relatives aux référentiels
- L'articulation des différents référentiels : référentiels d'emploi, de compétences, d'évaluation, de certification, de formation
- La méthodologie d'élaboration d'un référentiel

#### Concevoir un référentiel d'emploi et de compétences

- La notion de compétence et les concepts voisins (capacité, performance, qualification)
- Les éléments-clés d'un référentiel d'emploi : contenu, contexte, description de l'emploi, formulation des activités
- Les éléments-clés d'un référentiel de compétences : objectifs, lien entre compétence et activité, formulation des compétences, méthode
- Les liens avec la fiche de poste ou de fonction

### 2<sup>e</sup> jour

#### Évaluer des compétences

- Les enjeux et méthodes
- Les conditions de réussite
- La communication, les critères d'appréciation

#### Concevoir un référentiel de formation

- Les éléments-clés d'un référentiel de formation : objectifs, méthode d'élaboration, formulation de l'objectif de formation, objectifs pédagogiques, contenus, progression pédagogique, modalités d'évaluation
- L'évaluation des acquis de la formation

#### Mettre en cohérence l'utilisation des référentiels

- La méthode pour assurer la cohérence entre les composantes des référentiels
- L'utilisation des référentiels dans une approche globale emploi-compétences-évaluation-formation

## NOUVEAUTÉ

# Identifier les compétences en entreprise dans une perspective de formation



### OBJECTIF DE FORMATION

- Utiliser les techniques de recueil des besoins en compétences.

### PROGRAMME

#### Définir la notion de besoin en compétences

- Apports de la loi Avenir professionnel du 5.09.2018.
- Approche par compétence, notions de compétence, compétences transversales et transférables, compétences-clés, compétences individuelles et collectives, etc.
- Distinction entre besoin en compétences et besoin de formation
- Spécificités de la prestation formation (prestation intellectuelle, temporalité, projet...)

#### Utiliser les outils et techniques les plus efficaces

- Analyse de référentiels (où les trouver et comment les comprendre)
- Entretien d'explicitation à partir des situations de travail réel
- Spécificités et intérêts des techniques
- Grille d'entretien, grille d'identification et d'évaluation des compétences
- Ressources utiles : Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), Répertoire spécifique (ex. Inventaire), cartographie métiers, etc.

1 jour

2019  
lundi 3 juin  
jeudi 3 octobre

800 € HT  
(TVA 20 %) repas non compris  
code SF 0132

#### ANIMATION

Un consultant en ingénierie et politiques de formation du département Observatoire de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Responsables de formation en entreprise, responsables RH, responsables opérationnels, tuteurs en entreprise, référents AFEST.

#### PRÉREQUIS

Aucun.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Alternance d'apports théoriques et mises en application : exercices, cas pratiques, questions-réponses, études de cas, simulation.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.



**Gagnant-gagnant  
pour le commanditaire,  
pour l'organisme de formation  
et pour les stagiaires.**

1 jour

2019

jeudi 16 mai

lundi 4 novembre

**800 € HT**

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0133

#### ANIMATION

Un consultant en ingénierie et politiques de formation du département Observatoire de Centre Info.

#### PUBLIC

Formateurs, responsables pédagogiques d'organisme de formation, responsables de formation d'entreprise.

#### PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux de l'ingénierie de formation et/ou pédagogique. Avoir répondu à des cahiers des charges formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Alternance d'apports théoriques et mises en application : exercices, questions-réponses, études de cas à partir de cahier des charges formation. Echanges à partir des expériences des participants.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

## NOUVEAUTÉ

# Répondre à une commande de formation dans une logique « gagnant-gagnant »

### OBJECTIF DE FORMATION

- Adapter l'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique au cadre fixé par le commanditaire.

### PROGRAMME

#### Définir les fondamentaux de l'approche par compétences

- Notions d'activité et de compétence. Principe de l'approche « en situation de travail »
- Distinction entre besoin en compétences et besoin de formation.
- Spécificités de la prestation formation (prestation intellectuelle, temporalité, projet...)

#### Analyser la demande de formation et le besoin en compétences

- Analyse du cahier des charges formation et représentations du projet
- Principales techniques d'identification du besoin : questionnaire, entretien, observation, focus groupe
- Outils, intérêts et limites des techniques d'identification du besoin

#### Choisir un dispositif pédagogique pertinent

- Variables d'ajustement : public (type et effectif), durée, rythme, objectif, modalité (présentiel, digital...), technique, parcours
- Conception de solutions pédagogiques

#### Formaliser une réponse formation

- Construction de la réponse : éléments de différenciation, argumentaire, coût...

#### Co-construire le programme de formation avec le commanditaire

- Délimitation, clarification et exploration du projet
- Rôle et posture du conseiller/consultant

## NOUVEAUTÉ

# Intégrer et développer l'apprentissage dans son organisme de formation



### OBJECTIFS DE FORMATION

- Mesurer les obligations légales qui s'imposent à tout établissement accueillant des apprentis.
- Différencier les rôles des acteurs de l'apprentissage.
- Définir un plan d'actions pour faire évoluer son organisme de formation vers une offre d'apprentissage.

### PROGRAMME

#### 1<sup>er</sup> jour

##### Introduction

La libéralisation du marché de l'apprentissage

##### Le nouveau marché de l'apprentissage

- Identifier les certifications visées en apprentissage
- Connaître les différentes structures accueillant des apprentis
- L'accueil d'apprentis par les organismes de formation, lycées professionnels
- Les relations avec les opérateurs de compétences, Régions, entreprises
- Les stratégies à développer

##### La nouvelle réglementation applicable aux établissements accueillant des apprentis

- Les missions des établissements accueillant des apprentis
- Les nouvelles obligations
- La certification qualité

#### 2<sup>e</sup> jour

##### La nouvelle réglementation applicable aux établissements accueillant des apprentis (suite)

- L'accueil de l'apprenti
- Les relations avec l'employeur, le maître d'apprentissage
- La notion d'accompagnement
- Les coûts au contrat : mode de calcul et financement

*Atelier en sous-groupes : élaboration d'un plan d'actions*

2 jours

**2019**

jeudi 20 et vendredi 21 juin  
mardi 3 et mercredi 4 décembre

**1 320 € HT**

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0134

#### ANIMATION

Romain Pigeaud, juriste, chargé d'études à la direction Juridique de Centre Inffo.  
Leïla Ben Salem, consultante, ingénieure de formation au département Observatoire de Centre Inffo

#### PUBLIC

Tout organisme de formation ayant un projet d'ouverture au marché de l'apprentissage.

#### PRÉREQUIS

Aucun.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques. Travaux en sous-groupes.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.



Atelier de coconstruction  
d'un plan d'actions

## CFA, UFA : adapter son fonctionnement aux nouveaux marchés et règles de financement

1 jour

**2018**

mer. 12 et jeudi 13 décembre

**2019**

jeudi 14 mars

mardi 1<sup>er</sup> octobre

**800 € HT**

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0135

### ANIMATION

Romain Pigeaud, juriste, chargé  
d'études à la direction Juridique  
de Centre Inffo.

### PUBLIC

CFA et UFA.

### PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux  
du secteur de la formation.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique.  
Exposés suivis de périodes de  
questions-réponses. Cas pratiques.

### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation  
par les stagiaires.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Mesurer les conséquences de la réforme sur votre plan de financement (CFA).
- Identifier les nouveaux financements, les nouveaux marchés.
- Se préparer aux nouvelles obligations légales qui s'imposeront à tout établissement accueillant des apprentis.

### PROGRAMME

#### • Introduction

L'apprentissage en 2020

#### Les financements de l'apprentissage après la loi Avenir professionnel

- La marge de manœuvre des centres de formation d'apprentis (CFA) sur la nouvelle taxe d'apprentissage au sein de la contribution unique
- Comment mettre en œuvre le financement au « coût au contrat »
- Identifier les autres ressources financières des CFA
- Les relations avec les opérateurs de compétences, les Régions, les entreprises

#### Les nouvelles obligations et les opportunités

- Identifier les nouvelles missions des établissements accueillant des apprentis
- Appliquer la certification qualité et la réglementation des organismes de formation
- Repérer les nouveaux marchés

## NOUVEAUTÉ

# Se professionnaliser sur la fonction de conseiller en évolution professionnelle



### OBJECTIFS DE FORMATION

- Maîtriser le rôle, les missions et les activités du conseiller en évolution professionnelle (CEP).
- Accompagner les individus à chaque étape de leur projet.

### PROGRAMME

#### 1<sup>er</sup> jour

#### Se repérer dans les politiques publiques d'orientation et de formation

- Environnement institutionnel orientation-emploi-formation
- Les Régions et l'orientation : SPO et SPRO, nouveau rôle des Régions

#### Définir le périmètre et le rôle du dispositif du CEP

- Apports de la réforme
- Cadre réglementaire à travers le cahier des charges du CEP. Offre de services et publics concernés

#### 2<sup>e</sup> jour

#### Distinguer les types de financements de la formation

- Demandeurs d'emploi, jeunes et salariés
- PIC, CPF rénové, CPF de transition, etc.
- Développement de l'alternance

#### Mener des entretiens de projet professionnel

- Repères théoriques : compétence, centre d'intérêt, motivation, contraintes
- Techniques d'entretien
- Adoption d'une posture spécifique à l'accompagnement

#### 3<sup>e</sup> jour

#### Accompagner les individus à chaque étape du projet

- Distinction entre demande et besoin
- Mobilisation des outils relatifs à l'exploration du projet professionnel
- Définition de scénarii prenant en compte les conditions de réussite du projet

3 jours

2019

lundi 13 au merc. 15 mai  
lundi 16 au merc. 18 décembre

1 645 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0136

#### ANIMATION

Un consultant en ingénierie et politiques de formation du département Observatoire de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Acteurs du CEP et du SPRO, nouveaux opérateurs CEP, responsables pédagogiques d'organismes de formation

#### PRÉREQUIS

Une expérience dans l'environnement emploi-formation et orientation professionnelles.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Alternance d'apports théoriques et mises en application : exercices, cas pratiques, questions-réponses, simulation, étude de cas.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.



Examen fiche par fiche  
d'un dossier d'enregistrement  
au RNCP

2 jours

2019

lundi 18 et mardi 19 février  
lundi 9 et mardi 10 septembre

1 320 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0830

#### ANIMATION

Valérie Hellouin, consultante  
en ingénierie et politiques  
de formation au département  
Observatoire de Centre Info.

#### PUBLIC

Organismes de formation, branches  
professionnelles, Opco, chambres  
consulaires, etc., possédant, ou  
ayant à conseiller sur un projet  
d'enregistrement au RNCP.

#### PRÉREQUIS

Bonnes connaissances en ingénierie  
de formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique.  
Exposés suivis de périodes de  
questions-réponses. Quiz. Exercices  
pratiques sur les référentiels métier et  
de certifications.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation  
par les stagiaires.

## Enregistrer une certification au Répertoire national des certifications professionnelles

### OBJECTIF DE FORMATION

- Mettre en œuvre une demande d'enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), en identifiant ses éléments-clefs.

### PROGRAMME

#### 1<sup>er</sup> jour

##### Connaître les conditions d'éligibilité au compte personnel de formation (CPF)

##### Comprendre la certification des personnes

- Comprendre les caractéristiques et la valeur d'une certification au sens du RNCP
- Connaître les types de certifications enregistrées au RNCP
- Identifier ce que l'organisme certifie et atteste

##### Enregistrer une certification au RNCP

- Comprendre la logique de conception d'une certification pour un enregistrement au RNCP
- Comprendre les critères en vigueur pour l'examen des demandes
- Repérer les points de vigilance et les écueils à éviter pour faciliter l'enregistrement
- Identifier les procédures et les délais d'enregistrement

#### 2<sup>e</sup> jour

##### Connaître le dossier d'enregistrement

- Identifier, fiche par fiche, les contenus du dossier d'enregistrement au RNCP
- Exercices pratiques sur les référentiels utilisés : activités, compétences et certification

##### Structurer une certification en blocs de compétences

- Identifier les enjeux et les contraintes
- Comprendre les principes de structuration

# Enregistrer une certification au Répertoire spécifique



## OBJECTIF DE FORMATION

- Mettre en œuvre une demande d'enregistrement au Répertoire spécifique (ex-Inventaire), en identifiant ses éléments-clefs.

## PROGRAMME

### 1<sup>er</sup> jour

#### Connaître les conditions d'éligibilité au compte personnel de formation (CPF)

#### Comprendre la certification des personnes

- Comprendre les caractéristiques et la valeur d'une certification au sens du Répertoire spécifique
- Connaître les catégories de certifications enregistrées au Répertoire spécifique
- Identifier ce que l'organisme certifie et atteste

#### Enregistrer une certification au Répertoire spécifique

- Comprendre la logique de conception d'une certification pour un enregistrement au Répertoire spécifique

- Comprendre les critères en vigueur pour l'examen des demandes
- Repérer les points de vigilance et les écueils à éviter pour faciliter l'enregistrement
- Identifier les procédures et les délais d'enregistrement

### 2<sup>e</sup> jour

#### Connaître le dossier d'enregistrement

- Identifier, fiche par fiche, les contenus du dossier d'enregistrement au Répertoire spécifique
- Exercices pratiques sur les référentiels utilisés : compétences et certification

2 jours

2019

lundi 8 et mardi 9 avril  
lundi 25 et mardi 26 novembre

1 320 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0831

#### ANIMATION

Valérie Hellouin, consultante en ingénierie et politiques de formation au département Observatoire de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Organismes de formation, branches professionnelles, entreprises, Opco, chambres consulaires, etc., possédant, ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au Répertoire spécifique.

#### PRÉREQUIS

Bonnes connaissances en ingénierie de formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Quiz. Exercices pratiques sur les référentiels de compétences et de certification.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.



Atelier permettant  
de dessiner votre offre modulaire  
de formation

3 jours

2019

mardi 16 au jeudi 18 avril  
merc. 27 au vend. 29 novembre

1 645 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0137

#### ANIMATION

Un consultant en ingénierie et politiques de formation au département Observatoire de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Responsables pédagogiques d'organisme de formation, chargés de concevoir et/ou mettre en œuvre des parcours de formation.

#### PRÉREQUIS

Connaissances en ingénierie de formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. À chaque séquence, alternance entre apports théoriques et mises en application : exercices, cas pratiques, questions-réponses, étude de cas.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

## NOUVEAUTÉ

# Modulariser votre offre de formation pour individualiser les parcours

### OBJECTIF DE FORMATION

- Acquérir une méthodologie de modularisation de l'offre de formation.

### PROGRAMME

#### 1<sup>er</sup> jour

##### Maîtriser les fondamentaux

- Avantages et limites de la modularisation
- Ingénierie de parcours : repères théoriques (parcours versus action de formation), individualisation
- Approche par compétence et situation de travail

##### Définir une stratégie

- Faisabilité du projet : commerciale, pédagogique et administrative
- Conception de l'ingénierie financière, coûts pédagogiques et financement.
- Pilotage de la mise en œuvre d'un dispositif modulaire
- Conduite du changement

#### 2<sup>e</sup> jour

##### Élaborer une architecture modulaire

- Analyse de référentiels d'activités, de certification et de blocs de compétences
- Organisation du dispositif modulaire en fonction des parcours possibles
- Partenariat réseau

#### 3<sup>e</sup> jour

##### Élaborer une architecture modulaire (fin)

- Définition et mise en œuvre du dispositif d'individualisation.
- Accompagnement pédagogique et suivi administratif. Profils de compétences

##### Atelier visant à définir et caractériser une offre modulaire

- Identification d'outils et supports associés
- Plan d'actions à court et moyen terme

# NOUVEAUTÉ

## Créer et accompagner des parcours individualisés



### OBJECTIFS DE FORMATION

- Construire des parcours individualisés de formation : de l'analyse des besoins du stagiaire à l'évaluation.
- Définir un fonctionnement favorable à la réussite des parcours.

### PROGRAMME

#### 1<sup>er</sup> jour

#### Maîtriser la notion de parcours de formation

- Repères théoriques (parcours versus action de formation)
- Enjeux de l'individualisation
- Cadre réglementaire

#### Structurer un parcours de formation

- Intérêt de construire des parcours de formation pour les organismes de formation, les entreprises, les financeurs, les stagiaires
- Modalités pédagogiques et progression pédagogique
- Identification des différentes composantes du parcours (demande initiale, projet de parcours, positionnement, accompagnement, etc.)
- Formalisation de la progression, des validations intermédiaires, de l'évaluation des acquis et de l'évaluation de parcours

#### 2<sup>e</sup> jour

#### Identifier les compétences et les ressources nécessaires à l'accompagnement global de parcours

- Accompagnement des parcours : référent dédié, suivi au long cours, régulation
- Mobilisation des outils adaptés à une logique de parcours (grille de positionnement, plan individuel de formation, planning, outil de communication, etc.)

Atelier : coconstruction d'outils et plan d'actions.

2 jours

2019

jeudi 23 et vendredi 24 mai

jeudi 10 et vendredi 11 octobre

1 320 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0138

#### ANIMATION

Leïla Ben Salem et Loïc Lebigre, consultants en ingénierie et politiques de formation au département Observatoire de Centre Info.

#### PUBLIC

Responsables pédagogiques d'organismes de formation, chargés de concevoir et/ou mettre en œuvre des parcours de formation.

#### PRÉREQUIS

Aucun.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. À chaque séquence, alternance entre apports théoriques et mises en application : exercices, cas pratiques, questions-réponses, étude de cas, vidéo.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.



Remise d'un kit d'outils spécifiques aux AFEST.

## NOUVEAUTÉ

# Accompagner la mise en œuvre de l'action de formation en situation de travail (AFEST) en entreprise

2 jours

2019

jeudi 19 et vend. 20 septembre  
jeudi 4 et vendredi 5 avril

1 320 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0139

### ANIMATION

Leïla Ben Salem, consultante en ingénierie de formation au département Observatoire de Centre Info.

### PUBLIC

Responsables pédagogiques d'organismes de formation, responsables de formation en entreprise, tuteurs, formateurs, Opco.

### PRÉREQUIS

Aucun.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Alternance d'apports théoriques et mises en application : exercices, questions-réponses, échanges, débat, étude de cas.

### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Structurer la mise en œuvre de formations en situation de travail.
- Accompagner la mise en place d'une organisation apprenante.

### PROGRAMME

#### 1<sup>er</sup> jour

##### Maîtriser les fondamentaux

- Principes de l'AFEST.
- Différentes modalités AFEST
- Notions de compétence et de situations de travail

##### Définir un objectif de formation

- Identification du besoin en compétences
- Définition des enjeux de l'AFEST avec les acteurs concernés
- Déclinaison des objectifs de formation en objectifs pédagogiques

##### Déterminer une progression pédagogique sur mesure

- Définir les situations de travail apprenantes : environnement, outils, acteurs, rythme, durée
- Intégration de modalités et de techniques pédagogiques spécifiques

#### 2<sup>e</sup> jour

##### Faciliter le fonctionnement d'une organisation apprenante

- Mobilisation des acteurs concernés : salariés, référent, responsable hiérarchique
- Articulation du dispositif AFEST avec l'organisation du travail et avec projet dans sa globalité

##### Accompagner les salariés dans leur progression

- Évaluation des acquis et des parcours avec les différents acteurs (salariés, référent, responsable hiérarchique, directeur général)
- Capitalisation des expériences et outils
- Posture d'accompagnateur

# NOUVEAUTÉ

## Concevoir et animer une formation (initiation)



### OBJECTIFS DE FORMATION

- Structurer l'action de formation en séquences pédagogiques.
- Animer un module de formation.

### PROGRAMME

#### 1<sup>er</sup> jour

##### 1<sup>ère</sup> partie - **Élaborer un module de formation**

##### **Connaître les fondamentaux de l'andragogie et de l'approche par compétence**

- Spécificités de l'andragogie et grands courants pédagogiques
- Les fondamentaux de l'approche par compétence : activité, compétence, situation de travail

##### **Analyser une demande (1<sup>re</sup> partie)**

- Différence entre demande, besoin et attentes des entreprises et des stagiaires
- Le cahier des charges du formateur
- L'objectif de formation
- Définition d'un niveau de formation

##### **Identifier des objectifs pédagogiques**

- Définition d'un objectif pédagogique
- Formulation d'objectifs pédagogiques
- Déclinaison d'une progression pédagogique

#### 2<sup>e</sup> jour

##### **Structurer les différentes phases d'une activité pédagogique**

- Phases découverte, formalisation et ancrage traduites dans un scénario pédagogique
- Modalités (durée, moment, collectif, sous-groupe, binôme, individuel...) et rythme

- Les principales méthodes pédagogiques, affirmatives, interrogatives et actives
- Les principales techniques pédagogiques : quiz, questions-réponses, exposé, étude de cas, métaplan, carte mentale, brainstorming
- Les différentes ressources pédagogiques : vidéo, support d'exercices et corrigés
- Prise en mains d'outils numériques

#### 3<sup>e</sup> jour

##### 2<sup>e</sup> partie - **Animer un module de formation**

##### **Démarrer et clôturer une séquence**

- Accueil des participants.
- Identification des attentes
- Conclure avec les messages-clés et les attentes

##### **Animer les différentes techniques pédagogiques**

- Caractéristiques du groupe restreint et principes de vie
- Rôle des parties prenantes, définition des consignes et du livrable, boîte à outils (support de formation, corrigé, paperboard...)
- Vecteurs de communication, langage verbal et non verbal, écoute active
- Attitudes qui favorisent la cohésion de groupe, gestion de situations délicates

3 jours

**2019**

mercredi 27 au vend. 29 mars  
mercredi 4 au vend. 6 décembre

**1 645 € HT**

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0140

#### ANIMATION

Un consultant en ingénierie et politiques de formation au département Observatoire de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Responsables pédagogiques d'organismes de formation, formateurs occasionnels ou débutants, tuteurs.

#### PRÉREQUIS

Aucun.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Alternance d'apports théoriques et mises en application : exercices, cas pratiques, questions-réponses, échanges, débat, étude de cas, simulation, vidéos.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.



Action de formation interactive,  
pragmatique, engageante et agile.

## NOUVEAUTÉ

# Favoriser l'interactivité et le jeu pour optimiser ses formations

2 jours

2019

jeudi 21 et vendredi 22 mars  
mardi 24 et merc. 25 septembre

1 395 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0141

### ANIMATION

Gaëlle Orain, consultante,  
chargée de formation pour le compte  
de Centre Inffo.

### PUBLIC

Responsables pédagogiques,  
formateurs, consultants, toute  
personne ayant à former ou  
accompagner des adultes au sein  
des entreprises et des organismes  
de formation.

### PRÉREQUIS

Avoir une première expérience  
en ingénierie pédagogique  
et/ou en animation de formation.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique.  
Méthode active en mode 70/20/10 :  
partage d'expériences et  
co-construction de bonnes pratiques,  
énigmes ludo-pédagogiques, jeux  
de rôle et de simulation, enquête  
appréciative, reformulation positive  
des problèmes...

### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation  
par les stagiaires.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier et tester des méthodes et outils ludiques et interactifs, applicables dans son quotidien professionnel de formation.
- Composer une démarche pédagogique interactive et ludique au regard d'objectifs visés et de contextes spécifiques.

### PROGRAMME

#### 1<sup>er</sup> jour

#### Identifier le champ des possibles

##### Mener une « learning Expedition » au pays du Cerveau

- Comprendre ses fonctionnements
- Retrouver le plaisir d'apprendre
- Capter l'attention et ancrer la mémoire
- Jouer avec les émotions

##### Plonger dans l'univers des jeux de formation

- Réfléchir aux usages et à l'intérêt du jeu en situation
- Dénouer les objections
- Réfléchir au jeu comme méthode pédagogique
- Dégager les conditions et les caractéristiques d'un « bon jeu »
- Animer les règles du jeu

#### 2<sup>e</sup> jour

#### Pratiquer pour assembler sa propre partition

##### Déverrouiller ses pratiques interactives - en mode présentiel et en mode digital

- Activer l'interpersonnel
- Cliquer sur la transformation digitale
- Développer ses pratiques interactives en formation

##### Composer sa démarche pédagogique innovante et ludique

- Tester des outils et méthodes de jeu et d'interactivité
- Intégrer de l'interaction digitale dans ses pratiques
- Optimiser des séquences pédagogiques de formation

##### Prendre des engagements et établir ses plans d'action

- Interpréter les outils ludiques et interactifs du point de vue de sa propre activité
- Définir ses objectifs et les plans d'actions y afférents

# Construire un dispositif d'évaluation : du positionnement au transfert des compétences



Recommandations à partir  
des questionnaires apportés  
par les participants.

## OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une procédure d'évaluation : du positionnement au transfert des compétences.
- Mobiliser des méthodes et des outils adaptés à chaque niveau : positionnement, dispositif, acquis, transfert...
- Se mettre en conformité avec le nouveau cadre réglementaire.

## PROGRAMME

### 1<sup>er</sup> jour

#### Faire de l'évaluation un levier de la formation

- Connaître les enjeux de l'évaluation
- Identifier les niveaux, les objets de l'évaluation, les étapes et les acteurs
- Définir un protocole d'évaluation
- Communiquer sur les résultats de l'évaluation

#### Évaluer les besoins en compétences

- Connaître la méthodologie permettant de définir les objectifs d'évolution et les besoins en compétences
- Identifier les indicateurs de transfert des acquis et d'impact

#### Effectuer un positionnement des personnes avant la formation

- Comprendre les enjeux du positionnement (logique du « juste ce qu'il faut », individualisation, personnalisation)
- Identifier les principales méthodes et outils du positionnement

#### Évaluer et analyser les besoins de formation

- Identifier les principales méthodes et outils

#### Évaluer le dispositif de formation

- Connaître les critères de l'évaluation pédagogique

- Évaluer la pertinence des méthodes pédagogiques
- Prouver l'atteinte des objectifs pédagogiques

### 2<sup>e</sup> jour

#### Évaluer les acquis

- Évaluer les acquis pendant et après la formation
- Choisir les modalités d'évaluation en fonction du type d'acquis

#### Évaluer le transfert des acquis

- Identifier les actions incontournables et conditions favorisant le transfert des acquis en situation de travail
- Connaître les critères de l'évaluation du transfert des acquis

*Une partie de l'après-midi est réservée  
au transfert des acquis de cette formation :  
analyse en groupe des questionnaires utilisés  
par les participants.*

2 jours

2019

lundi 11 et mardi 12 mars  
lundi 30 septembre  
et mardi 1<sup>er</sup> octobre

1 320 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0149

#### ANIMATION

Valérie Hellouin, consultante  
en ingénierie et politiques  
de formation, département  
Observatoire de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Responsables formation,  
responsables de ressources  
humaines, conseillers Opco,  
branches professionnelles,  
formateurs.

#### PRÉREQUIS

Bonnes connaissances de l'ingénierie  
de formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique  
dont un cahier d'outils. Exposés suivis  
de périodes de questions-réponses.  
Jeu pédagogique. Exercices  
individuels ou collectifs.  
Analyses en groupe.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation  
par les stagiaires.



Ateliers de découverte  
et de prise en main  
de plusieurs outils numériques.

Durée forfaitaire 2 jours :  
1 journée en présentiel  
et 2 demi-journées à distance

2019

Mardi 12 mars  
+ 4 mars AM et 20 mars PM  
jeudi 19 septembre  
+ 10/09 AM et 27/09 PM

1 395 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0142

#### ANIMATION

Jean Vanderspelden, consultant,  
expert en FOAD, chargé de formation  
pour le compte de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Tout salarié ou intervenant au sein  
d'organismes de formation accueillant,  
formant et accompagnant des adultes.

#### PRÉREQUIS

- Pratique de formation, régulière ou non, en face-à-face pédagogique ou autre.
- Premier niveau d'usage du micro-ordinateur.

Chaque participant doit apporter un micro-ordinateur ou une tablette wifi.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- À distance : apports, illustrations, vidéos en ligne associés à des mises en questionnement; ressources et espaces collaboratifs en ligne.
- En présentiel : échanges de pratiques, mises en situation dans une logique de « présentiel densifié ».

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation  
par les stagiaires.  
Remise d'une attestation d'assiduité.

## FORMATION-ACTION MULTIMODALE EN MODE « PÉDAGOGIE INVERSÉE »

# FOAD : intégrer le numérique dans ses pratiques de formation

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Analyser les impacts du numérique sur les publics, l'ingénierie des dispositifs et sur les nouvelles compétences des professionnels de l'orientation et de la formation.
- Mobiliser les ressources numériques pour enrichir les interactions entre les apprenants.
- Développer sa culture numérique pour renforcer ses qualités d'animation de groupe en formation d'adultes.

### PROGRAMME

#### SÉQUENCE 1 : 1/2 journée à distance

- Exploitation de ressources numériques en ligne
- Utilisation d'un espace collaboratif asynchrone pour interagir (Framapad)
- Accompagnement distant avec une assistance et un suivi pédagogique.

#### SÉQUENCES 2 ET 3 : 1 jour en présentiel

- Présentation réciproque à partir de fiches d'auto-questionnement
- Impacts sur les métiers des acteurs du savoir
- Nouvelles postures d'accompagnement : passage d'une logique de transmission de savoirs vers une dynamique d'aide à l'appropriation de connaissances, co-construction des savoirs et des compétences, vers des apprentissages plus communautaires
- Mise en situation avec prise en main d'outils numériques collaboratifs (« Anwergarden » & « Lino-it ») et synchrone de type Classe Virtuelle (« Classilio Via »)

#### SÉQUENCE 4 : 1/2 journée à distance

- Séance collective synchrone via « Classilio Via » ; présentation du concept Environnement Personnel d'Apprentissage (EPA) pour interagir numériquement
- Production et autoformation accompagnée
  - Définir et développer son propre EPA pour interagir avec ceux des apprenants
  - Anticiper les évolutions de l'organisation de son organisme pour mettre en place des parcours multimodaux de type FOAD
- Echanges, questions-réponses et compléments d'informations

FORMATION-ACTION MULTIMODALE EN MODE « PÉDAGOGIE INVERSÉE »

# FOAD : concevoir et animer un parcours de formation multimodale avec l'appui du numérique

## OBJECTIFS DE FORMATION

- Identifier et caractériser des formations digitales intégrant le numérique.
- Analyser les impacts potentiels de ces nouveaux dispositifs sur les processus de travail et d'apprentissage.
- S'approprier la méthodologie nécessaire à l'élaboration de formations innovantes, en fonction des problématiques et des publics cibles, dans une logique espace-temps.
- Savoir élaborer et déployer un projet de FOAD.

## PROGRAMME

### SÉQUENCE 1 : 1/2 jour à distance

- Exploitation de ressources numériques en ligne (YouTube)
- Utilisation d'un espace collaboratif asynchrone pour interagir (Framapad)
- Accompagnement distant avec une assistance et un suivi pédagogique

### SÉQUENCES 2 ET 3 : 1 jour en présentiel

- Présentation réciproque à partir de fiches d'auto-questionnement
- Paysage des actions de formation multimodale
- Séquençage des parcours FOAD et outils de pilotage des dispositifs de type FOAD

### SÉQUENCES 4 ET 5 : 1 jour en présentiel

- Le numérique, vecteur de déploiement des actions FOAD
- Outil de type LMS, passage obligé des actions FOAD ?
- Atelier de prise en main de l'outil synchrone de type classe virtuelle « Classilio Via »
- Lancement du micro-projet

### SÉQUENCE 6 : 1/2 jour à distance

- Production et autoformation accompagnée : aide à la formalisation des micro-projets
- Séance collective synchrone via « Classilio Via » : présentation et partage des micro-projets
- Echanges, questions-réponses et compléments d'informations

\* **Le micro-projet** est un travail personnel, ciblé et court, réalisé en binôme, avec un suivi individuel distant de chaque formé. Le choix du micro-projet doit impérativement prendre appui sur deux problématiques individuelles rencontrées par les membres du binôme, sur la thématique

du numérique (outil, ressource, pratique ou organisation de la FOAD). Les membres du binôme sont incités à collaborer à distance avec ces outils. Au cours de la dernière journée du parcours, une restitution (écrite, numérique et orale) est prévue.

La signature d'un protocole individuel de formation (PIF) est prévue. Il reprend les directives des décrets 08-2014 et 03-2017 sur les conditions de mise en œuvre de la FOAD, en particulier sur l'assiduité, les travaux des participants et le suivi (assistance et accompagnement).



Durée forfaitaire 3 jours :  
2 journées en présentiel  
et 2 demi-journées à distance

2019

Jeudi 11 et vendredi 12 avril  
+ 1<sup>er</sup> avril AM et 23 avril PM

Jeudi 17 et vendredi 18 octobre  
+ 7 octobre AM et 29 octobre PM

1 645 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0143

### ANIMATION

Jean Vanderspelden, consultant, expert en FOAD, chargé de formation pour le compte de Centre Inffo.

### PUBLIC

Tout salarié ou intervenant au sein d'organismes de formation accueillant, formant et accompagnant des adultes.

### PRÉREQUIS

- Pratique de formation, régulière ou non, en face-à-face pédagogique.
  - Premier niveau d'usage du micro-ordinateur.
- Chaque participant doit apporter un micro-ordinateur ou une tablette wifi.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- À distance : apports, illustrations, vidéos en ligne associés à des mises en questionnement ; ressources et espaces collaboratifs en ligne.
- En présentiel : échanges de pratiques, mises en situation dans une logique de « présentiel densifié ».

### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.  
Remise d'une attestation d'assiduité.

PRÉPARE AU CERTIFICAT : RÉFÉRENT RÉGLEMENTAIRE DE L'ORGANISME DE FORMATION



Poursuite des échanges sur un réseau social fermé dédié à la qualité.

# Développer la stratégie qualité de son organisme dans la perspective de la certification unique

2 jours

2018

lundi 15 et mardi 16 octobre

2019

jeudi 14 et vend. 15 février

merc. 4 et jeudi 5 septembre

1 320 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0829

#### ANIMATION

Loïc Lebigre, consultant en organisation et politiques de formation, au département Observatoire de Centre Info.

#### PUBLIC

Prestataires de formation, formateurs.

#### PRÉREQUIS

Aucun.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés confrontés aux retours d'expérience. Méthode de questionnement et de construction de projet. Outils d'auto-positionnement.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

## OBJECTIFS DE FORMATION

- S'approprier la notion de qualité en formation et les évolutions en cours du contexte réglementaire\*.
- Se préparer aux prochaines échéances de mise en conformité.
- Disposer de repères-clés pour mettre en œuvre une stratégie qualité.

## PROGRAMME

### 1<sup>er</sup> jour

#### Comprendre le périmètre et les enjeux de la qualité en formation

- Comprendre ce que recouvre la notion de qualité en formation (historique et périmètre)
- Identifier l'organisation des systèmes qualité
- Situer l'évolution de l'organisation du contrôle qualité en termes de responsabilité des acteurs et de modalités de mise en œuvre
- Les principales échéances

#### Mettre en perspective les exigences actuelles des financeurs et celles portées par la certification unique

- Les indicateurs des financeurs et la mise en œuvre dans Datadock
- Contrôle qualité et contrôle de service fait
- Contenu et mise en œuvre de la certification unique : critères, indicateurs et modalités d'audit, responsabilité des certificateurs, rôle du Cofrac, etc.

### 2<sup>e</sup> jour

#### Analyser sa situation au regard de la qualité

- Analyser son positionnement marché et les objectifs de la démarche qualité à mettre en place (autodiagnostic)
- Identifier les questions à se poser pour piloter sa démarche qualité
- Identifier les écarts entre son niveau actuel de mise en œuvre et les exigences de la certification unique

#### Mettre en œuvre sa démarche qualité

- Identifier les différentes composantes d'un process qualité
- S'approprier les différentes étapes d'une démarche et décider de l'organisation à mettre en place (référent, accompagnement...)
- Évaluer le coût d'une démarche qualité et en mesurer les bénéfices

\* La loi du 5.09.2018 prévoit pour tous les organismes de formation, l'obligation d'être certifiés à partir du 01.01.2021, sur la base d'un unique référentiel national de qualité.

## NOUVEAUTÉ

# Mesurer l'impact d'une formation



### OBJECTIFS DE FORMATION

- Situer la mesure d'impact dans l'évolution du contexte de mise en œuvre de la formation professionnelle.
- Construire des indicateurs d'impact évaluables.
- Intégrer les mesures d'impact dans sa stratégie de développement.
- Communiquer sur l'impact des formations.

### PROGRAMME

#### Comprendre la notion d'impact

- Efficacité et efficacité de la formation : un enjeu-clé de la réforme de la formation
- Articulation avec les objectifs de formation
- Rôle des acteurs : portée et limites de l'analyse d'impact

#### Identifier le périmètre des mesures d'impact

- Positionnement marketing et performance commerciale
- Engagements contractuels
- Amélioration continue et exigences qualité

#### Définir et mettre en œuvre l'analyse d'impact

- Métriques et données qualitatives
- Modalités de collecte : données propres, enquête en ligne, entretien qualitatif, focus group, etc.
- Analyse des données

#### Valoriser l'analyse d'impact

- Analyse d'impact et stratégie de développement
- Axes de communication et canaux de diffusion

Ateliers : construction d'indicateurs pertinents à partir d'exemples de réalisation apportés par les participants.

1 jour

**2019**  
lundi 24 juin  
mardi 3 décembre

**800 € HT**  
(TVA 20 %) repas non compris  
code SF 0144

#### ANIMATION

Loïc Lebigre, consultant en organisation et politiques de formation, au département Observatoire de Centre Info.

#### PUBLIC

Responsables de formation, responsables de structures de formation chargés de concevoir et/ou valoriser les résultats.

#### PRÉREQUIS

Aucun.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. A chaque séquence, alternance entre apports théoriques et exercices opérationnels. Périodes de questions-réponses.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.



Personnalisation des réponses  
apportées en fonction  
de votre contexte.

2 jours

2019

jeudi 21 et vendredi 22 mars  
mardi 15 et mer. 16 octobre

1 395 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0503

#### ANIMATION

Sandrine Baslé, consultante,  
chargée de formation pour le compte  
de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Toute personne en charge  
de la gestion d'un organisme  
de formation.

#### PRÉREQUIS

Aucun.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique.  
Exposés suivis de périodes de  
questions-réponses. Cas pratiques.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation  
par les stagiaires.

## Développer les ventes de son organisme de formation grâce au marketing

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Définir une offre de service cohérente sur son marché.
- Segmenter sa clientèle en tenant compte des opportunités induites par la réforme.
- Définir ses éléments de différenciation vis-à-vis de la concurrence.

### PROGRAMME

#### 1<sup>er</sup> jour

##### Les fondamentaux du marketing appliqués à l'offre de formation

- Décryptage de la cohérence  
d'une offre marketing
- Les conséquences de la réforme  
sur votre stratégie marketing
- Application du marketing à votre offre  
de formation

##### Définir ses priorités

- Répartir son effort commercial entre  
conquête de nouveaux clients et fidélisation
- Définir une stratégie de développement  
de votre organisme

##### Définir sa cible

- Les paramètres qui permettent de définir  
une cible marketing en matière de formation
- Les données disponibles et les données  
à rechercher

##### La segmentation du marché

- La segmentation appliquée à la formation
- Les acteurs du marché

#### 2<sup>e</sup> jour

##### Bâtir sur ses forces

- Les habitudes des acheteurs de formation
- Les leviers d'actions qui fidélisent ses clients
- L'impact de la réforme sur la fidélisation

##### Une offre de formation différenciante

- Différenciante par rapport à quoi,  
sur quel marché ?
- Différenciante pour qui ?  
Comment le vérifier ?

##### La communication de votre offre de formation

- La communication off-line et on-line :  
comment occuper le terrain digital ?
- Auprès de qui communiquer et pourquoi ?

##### Échange collectif autour de l'intérêt et des difficultés du marketing de la formation

- Élaboration d'un plan d'actions.

## NOUVEAUTÉ

# Vendre une offre de formation en alternance : stratégie commerciale et méthodologie



### OBJECTIFS DE FORMATION

- Prendre en compte dans sa stratégie commerciale les avantages et limites d'une démarche « de vente » d'une formation en alternance auprès des entreprises.
- Acquérir une méthode de travail par objectifs et définir ses outils.

### PROGRAMME

#### 1<sup>er</sup> jour

##### Bien connaître le marché de l'alternance

- Identifier les usages des entreprises en termes de recrutement
- Identifier les forces et les faiblesses de son organisme

##### Connaître le potentiel du développement de l'alternance

- Connaître et analyser son environnement, son territoire et sa formation
- Analyser les difficultés rencontrées
- Créer son argumentaire et les réponses à objections

##### Définir les objectifs intermédiaires et de résultats

##### Définir une stratégie et une démarche commerciale

- Cibler les secteurs et les entreprises et adapter son offre de formation à leurs besoins/attentes
- Prospecter : téléphone, réseaux, prescripteurs...
- Convaincre les entreprises des bénéfices de l'offre de formation en alternance
- Conclure avec l'entreprise et consolider la relation pour mieux la fidéliser

#### 2<sup>e</sup> jour

##### Prospecter différemment et efficacement

- Découverte de la Sales intelligence
- Le social selling (LinkedIn)
- Apprendre à optimiser son réseau
- Comprendre sa zone de confort et apprendre à en sortir

##### Construire un Plan d'Actions Commerciales (PAC)

- Autoanalyse de sa performance commerciale
- Comprendre son patrimoine commercial interne
- Construire son PAC et le planning associé
- Utilisation de tableaux de bord pour suivre son activité (indicateurs)
- Analyser les résultats et l'efficacité des moyens mis en place
- S'organiser en fonction du temps disponible

2 jours

**2019**

mardi 16 et mercredi 17 avril  
lundi 14 et mardi 15 octobre

**1 320 € HT**

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0145

#### ANIMATION

François Métayer, consultant, chargé de formation pour le compte de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Toute personne souhaitant commercialiser une offre de formation en alternance : CFA, UFA, organismes de formation...

#### PRÉREQUIS

Aucun.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Cas pratiques.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

## NOUVEAUTÉ

# Faire évoluer le Business Model de son organisme de formation



Approche croisée entre offre de service et opportunités économiques

2 jours

2019

mardi 11 et mercredi 12 juin  
lundi 16 et mardi 17 septembre

1 395 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0146

### ANIMATION

Loïc Lebigre, consultant en organisation et politiques de formation au département Observatoire de Centre Inffo. et Sandrine Baslé, consultante, chargée de formation pour le compte de Centre Inffo

### PUBLIC

Responsables de structures de formation désireux de faire évoluer leur modèle d'affaires.

### PRÉREQUIS

Aucun.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. À chaque séquence, alternance entre apports théoriques et mises en application : exercices, cas pratiques, périodes de questions-réponses.

### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Mettre en perspective les évolutions réglementaires et celles des modèles d'affaires.
- Identifier ses environnements marché et ses leviers de développement.
- Construire des scénarios d'évolution de son Business Model.

### PROGRAMME

#### 1<sup>er</sup> jour - Business Model et marché de la formation

##### Comprendre les impacts économiques des évolutions réglementaires

- L'élargissement du cadre légal de l'action de formation (Afest, apprentissage, etc.)
- Les nouveaux interlocuteurs-financeurs (opérateurs de compétences, Caisse des dépôts, France Compétences...)
- Les nouvelles obligations des entreprises (plan de développement des compétences, entretien professionnel)
- Les « nouveaux » modes de financement : vente au forfait, achat direct

##### Les grandes tendances du marché de la formation professionnelle

- Marché des compétences, marché de la certification
- Les nouveaux entrants de l'industrie digitale
- Financiarisation du modèle économique
- Internalisation des dispositifs de formation
- Place des indépendants

##### Quels Business Models

##### pour un prestataire de formation ?

- Modèles basés sur les prix : yield management, abonnement, low cost, etc.

- Modèles basés sur la place du consommateur : désintermédiation, consommation collaborative, etc.
- Modèles basés sur les canaux de distribution : Mooc(s), Marketplace, etc.

#### 2<sup>e</sup> jour - Définir un Business Model viable (atelier)

##### Identifier les contraintes et opportunités de son modèle d'affaires

- Propriété des contenus
- Intensité concurrentielle
- Maturité digitale
- Dépendance aux donneurs d'ordre
- Contractualisation des relations fournisseurs (formateurs, éditeurs de contenus pédagogiques, etc.)
- Modes de distribution et commercialisation (vente à l'unité, abonnement, forfait, etc.)

##### Définir une stratégie de développement basée sur un modèle innovant

- Choisir les principaux axes de sa stratégie d'innovation (produit à valeur ajoutée, distribution, etc.)
- Stratégie d'alliance versus stratégie d'élargissement de son offre
- Développement de fonctions commerciales, marketing, communication

# Intégrer la communication numérique pour développer son organisme de formation



## OBJECTIF DE FORMATION

- Intégrer la communication digitale dans votre offre de formation pour gagner en valeur et en efficacité.

## PROGRAMME

### 1<sup>er</sup> jour

#### L'impact de la communication digitale en formation professionnelle

- Présentation d'exemples innovants d'organismes de formation intégrant la communication digitale
- Les risques d'une non-intégration du numérique en formation professionnelle

#### Évaluer le niveau de maturité de la communication digitale de votre marché

- Évaluer l'utilisation de la communication digitale de vos clients
- Décrypter les objectifs stratégiques de vos concurrents à partir de leur communication
- Diagnostiquer les menaces et les opportunités pour votre développement futur

### 2<sup>e</sup> jour

#### Se fixer des objectifs accessibles et mesurables en termes de communication digitale

- Décliner vos objectifs en matière de communication par rapport à vos enjeux de développement
- Utiliser les outils de mesure d'efficacité de la communication digitale

#### Bâtir une stratégie de contenu

- Définir un périmètre digital sur votre marché
- Synchroniser votre communication digitale avec le parcours de décision de vos clients

2 jours

**2018**

mercredi 3 et jeudi 4 octobre

**2019**

mardi 12 et mercredi 13 février

lundi 18 et mardi 19 novembre

**1 395 € HT**

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0147

#### ANIMATION

Sandrine Baslé, consultante, chargée de formation pour le compte de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Toute personne en charge de la gestion d'un organisme de formation.

#### PRÉREQUIS

Aucun.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Travaux en sous-groupes et temps de capitalisation. Application aux cas concrets des participants.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.



Vision à 360° sur l'offre du marché

## Choisir un logiciel de gestion de la formation adapté aux évolutions portées par la réforme

1 jour

2018

mardi 20 novembre

2019

lundi 27 mai

lundi 23 septembre

800 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0457

### ANIMATION

Loïc Lebigre, consultant en organisation et politiques de formation, au département Observatoire de Centre Info.

### PUBLIC

Directeurs d'organismes de formation, responsables formation.

### PRÉREQUIS

Aucun

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses. Travaux d'analyse.

### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Déterminer et prioriser vos besoins de gestion.
- Mettre en perspective les besoins d'évolution du système d'information en relation avec la réforme.
- Comprendre l'offre de logiciels et de services numériques associés à la gestion et à la valorisation d'une offre de formation.
- Définir les éléments-clés de votre stratégie système d'information (SI).

### PROGRAMME

#### Le SI formation : un outillage à l'intersection des besoins de gestion, des exigences de conformité réglementaire et des projets de développement

#### Identifier les évolutions de la réforme qui impactent le SI

- Élargissement de la définition de l'action de formation
- Prise en compte de nouveaux modes de financement
- Contrôle qualité renforcé, etc.

#### Se repérer dans l'offre technologique

- Outils de gestion intégrés/logiciels dédiés à la gestion de la formation
- Offres complètes et services dédiés
- Offres en modes SAAS\* : contraintes et avantages
- Services mobilisables pour faciliter l'accès à l'offre de formation
- Niveaux d'ouverture et d'interopérabilité des solutions proposées

\* Software as a service, service mutualisé en ligne.

#### Expliciter et formaliser ses besoins : périmètre et couverture fonctionnelle

- Gestion de l'offre (planification) et de la communication sur l'offre (catalogue)
- Gestion administrative des clients et des bénéficiaires
- Gestion des ressources humaines, pédagogiques, matérielles
- Gestion commerciale, etc.

#### La réponse des éditeurs

- Démonstrations et analyse critique de solutions du marché

#### Rédiger les éléments-clés de son cahier des charges

- Expliciter ses besoins et ses contraintes
- Qualifier ses besoins en termes de fonctionnalités attendues
- Identifier les points critiques

#### Choisir un système d'information pertinent

- Évaluer le ROI de la solution envisagée
- Construire sa grille d'analyse des propositions commerciales

## NOUVEAUTÉ

# RGPD : mettre son organisme de formation en conformité avec le nouveau cadre légal



### OBJECTIFS DE FORMATION

- Appréhender les responsabilités liées aux traitements des données.
- Maîtriser le processus de collecte et d'exploitation des données.
- Prévenir les contrôles.

### PROGRAMME

#### Introduction

- Enjeux du RGPD
- Apports de la loi du 20 juin 2018
- Textes européens en préparation (règlement « e-privacy »)

#### Collecte, exploitation et conservation des données personnelles

- Typologie des données à caractère personnel
- Notions fondamentales : fichiers, traitement, responsable de traitement, sous-traitant
- Conditions de licéité d'un traitement
- Obligations du responsable de traitement

#### Mise à disposition des données personnelles

- Droit des personnes
- Modalités d'accès aux données
- Gestion des réclamations

#### Echanges des données personnelles

- Notions de tiers et de destinataires
- Flux transfrontiers
- Problématique du sous-traitant

#### Nouveaux principes, nouveaux outils

- Du Correspondant Informatique et Libertés (CIL) au Délégué à la protection des données (DPD)
- Le registre des données
- De la déclaration au principe de documentation (« accountability »)

1 jour

2019

mercredi 20 février

800 € HT

(TVA 20 %) repas non compris

code SF 0148

#### ANIMATION

Valérie Michelet, juriste, consultante à la direction Juridique de Centre Inffo.

#### PUBLIC

Tous prestataires de formation.

#### PRÉREQUIS

Gérer un organisme de formation.

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un dossier pédagogique. Exposés suivis de périodes de questions-réponses.

#### À L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.

# TOUT SUR LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Entrez dans la réforme et préparez-vous à la mise en œuvre avec :  
« Le journal de la réforme », les rendez-vous de veille stratégique et juridique  
« Dessine-moi la réforme ! » et de nouveaux thèmes de formation.

## S'INFORMER SUR LA RÉFORME



### Le journal de la réforme

En accès libre

#### Le Journal de la réforme vous permet

- de suivre la mise en place de la réforme au jour le jour
- d'avoir les clés de compréhension de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- de connaître l'essentiel de la nouvelle loi *via* des thématiques pertinentes (CPF, CEP, apprentissage, gouvernance, certification, financement...)
- de compléter votre information par des actualités, analyses juridiques, dossiers documentaires, rapports, vidéos

 [reforme.centre-info.fr](http://reforme.centre-info.fr)

Parmi les diverses ressources du journal de la réforme, des productions documentaires de Centre Info : points d'étapes, dossiers thématiques...



## DÉCRYPTER ET METTRE EN ŒUVRE LA LOI ET SES DÉCRETS



Le cycle *Dessine-moi la réforme!* et les événements d'actualité et de veille

- Pour vous permettre de suivre chaque étape de la réforme, Centre Inffo organise des rendez-vous de veille juridique et stratégique sur la réforme de la formation.
- De l'élaboration de la norme à sa mise en œuvre, ces rendez-vous réguliers décryptent pour vous la nouvelle loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».
- Objectif: vous permettre d'anticiper les impacts des changements réglementaires à venir sur votre activité, votre positionnement et votre stratégie.
- Plus une minute à perdre, inscrivez-vous aux prochaines journées consacrées au décryptage complet de la loi !

## SE FORMER



### Parmi les nouveautés du catalogue 2019

- Négocier un accord de gestion en interne du CPF
- Intégrer et développer l'apprentissage dans votre organisme de formation
- Mesurer l'impact d'une formation
- Accompagner la mise en œuvre de l'Afeste en entreprise
- Modulariser ses formations pour individualiser les parcours

Centre Inffo met à jour son offre de formation tout au long de l'année. Nos experts mettent tout en œuvre pour vous former aux nouvelles dispositions en vigueur. Les informations opérationnelles sur la nouvelle loi vous permettent d'adapter votre stratégie.

La presse gratuite

## Abonnez-vous aux deux lettres numériques gratuites de Centre Inffo



Une lettre numérique mensuelle gratuite sur l'orientation des jeunes et les transitions professionnelles des adultes, avec une sélection d'articles de presse de Centre Inffo et de l'Onisep.

Abonnement sur demande à <http://orientactuel.centre-info.fr>



Une lettre numérique bimestrielle gratuite proposant une sélection des meilleurs articles dans le champ de l'innovation en orientation, formation, emploi... et issus de nos publications (*Info Formation* et *Quotidien de la Formation*).

Abonnement sur demande à [www.innovation-formation.fr](http://www.innovation-formation.fr)

## Les dossiers de Centre Inffo



Téléchargeable gratuitement sur le site [www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr)

Régions-France-Europe

Centre Inffo édite des supports d'information qui présentent de manière claire et synthétique le système français de formation professionnelle.

## La formation professionnelle continue en France



Format 210 x 297 - 20 pages - Papier réf. 1322

Cette brochure (20 pages) décrit les principales caractéristiques du système français de formation professionnelle (initiale et continue), et présente les dispositifs, bénéficiaires et financements relevant de la formation professionnelle continue.

Existe en trois langues : français, anglais, espagnol.

Téléchargeable gratuitement sur [www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr) rubrique « Europe »

Tarifs France métropolitaine

Édition 2017, 20 pages - Les 20 ex. support papier : 53,08 € HT 56 € TTC (TVA 5,5 %)

Tarifs DROM et étranger, nous consulter

## La formation professionnelle en France - Une réponse à vos questions

Cette plaquette (4 pages) présente sous forme synthétique les spécificités de la formation professionnelle initiale et continue en France.

Elle inclut un schéma sur le système d'enseignement et formation professionnels, ainsi qu'un guide des principales sources d'information sur la formation et l'emploi, pour préparer un séjour en France.



Format 210 X 297 - 4 pages

### Existe en quatre langues :

français, anglais, allemand, espagnol.

Téléchargeable gratuitement sur [www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr) rubrique « Europe »

## Jouer la carte de la mobilité européenne, avec Erasmus + c'est plus d'apprentissages



Une affiche qui présente les possibilités de mobilité offertes par le programme européen Erasmus + (2014-2020), pour les secteurs « Jeunesse et sport » & « Éducation et formation ».

Édition 2017  
Format 591 x 814  
Recto verso

Gratuit sur demande à [euroguidance@centre-info.fr](mailto:euroguidance@centre-info.fr)

## Les réseaux d'information sur l'orientation, la formation professionnelle et l'emploi



Format A3  
420 X 270  
Recto verso

Cette plaquette permet d'identifier les réseaux spécialisés dans l'information sur l'orientation, la formation professionnelle et l'emploi aux niveaux européen, national et régional. Elle signale de façon synthétique qui est décideur, producteur d'information, relais d'information et qui accueille les professionnels et/ou le grand public. Vous y trouverez les sigles, les sites web et les contacts de vos interlocuteurs notamment en Région.

Téléchargeable gratuitement sur [www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr) rubrique « Régions »

## Focus sur la qualité des actions de formation professionnelle continue



Actualisé régulièrement, ce document précise les exigences des financeurs publics et recense l'ensemble des certifications d'organismes de formation figurant sur la liste du Cnefop.

Téléchargeable gratuitement sur [www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr) rubrique « Produits »

**Documents téléchargeables gratuitement.**

Pour une impression en nombre, nous contacter : [contact.commercial@centre-info.fr](mailto:contact.commercial@centre-info.fr)

## Les portails nationaux et européens

Dans le cadre de sa mission publique d'information, Centre Inffo porte et anime des portails nationaux destinés au grand public et aux professionnels.

## Une mine d'informations en accès libre !



### [www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr)

L'information dynamique sur les métiers, les dispositifs de formation et l'offre de formation à l'intention du grand public, sur le portail de l'État, des partenaires sociaux et des Régions.



### [www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr)

Tout savoir sur la validation des acquis de l'expérience (VAE), avec 3 clés d'entrée : particulier, entreprise, professionnel de la VAE. Actualisé et animé par Centre Inffo sous l'égide de la Direction générale de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DGEFP).



### [www.centre-inffo.fr/refernet](http://www.centre-inffo.fr/refernet)

Le portail ReferNet France, en langue française : pour découvrir les publications produites par le réseau européen ReferNet, sous l'égide du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), dédiées aux systèmes et politiques de formation professionnelle en Europe.

**Le site internet de Centre Inffo**

Retrouvez l'essentiel de Centre Inffo en ligne sur [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr) : ses missions, son offre de services et produits, l'accès à ses sites spécialisés.

## Pour une information spécialisée, retrouvez toutes les thématiques qui vous intéressent sur le site

### [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)

 @centreinffo

#### La presse d'actualité de Centre Inffo.

Sur abonnement : *Le Quotidien de la formation* ainsi que ses archives, la version numérique du magazine bimensuel *Inffo Formation* et les différentes lettres d'information gratuites.

#### Toute l'information juridique sur la formation

Sur abonnement : la version numérique des *Fiches pratiques de la formation*, actualisée en continu.  
En accès libre : les droits et dispositifs des particuliers, des ressources juridiques. Le fil de l'actualité sur les réformes annoncées pour 2018 et leur mise en œuvre.

#### Les ressources documentaires de la formation

En accès libre, synthèses, webographies, veilles... et la base de données bibliographiques (44 000 références).

 @Inffo\_ressource

#### La formation en Europe et à l'international

En accès libre, l'actualité de la formation professionnelle au-delà des frontières hexagonales : au sein des autres pays européens, en lien avec les politiques et programmes de l'Union européenne, ainsi que dans les pays de la Méditerranée et de la Francophonie.

 @inffo\_europe

#### La formation dans les Régions

Régions et formation, dédié aux politiques régionales de formation. Outre une actualité en continu, il propose des dossiers thématiques et une base de données sur les outils de programmation des Régions (contrat de plan, SPRO, chartes...) et les aides régionales en matière de formation, d'apprentissage et d'insertion.

 @inffo\_regions

Retrouvez Centre Inffo sur les réseaux sociaux



# PACK ACTU

## 2 abonnements incontournables, une offre privilégiée

Abonnez-vous aux Fiches pratiques de la formation continue  
et au site [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr), **rubrique droit**



et bénéficiez de 15 % de réduction sur

## INFFO FORMATION



# OU

## Le Quotidien de la formation



Détails et tarifs de ces abonnements sur : [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)



# PACK BIMEDIA

## 2 abonnements incontournables, une offre privilégiée



Bénéficiez de 15% de réduction sur les abonnements

## INFO FORMATION

Abonnement 12 mois de date à date  
+ version PDF

Le bimensuel n°1 des acteurs de la formation  
et de l'orientation

Toute l'actualité en ligne sur  
[www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr)

# &

## Le Quotidien de la formation

Abonnement 12 mois de date à date  
+ accès aux archives du Quotidien de la formation

Le suivi en ligne quotidien de l'actualité indispensable  
à tout professionnel de la formation

Toute l'actualité en ligne sur  
[www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr)

Détails et tarifs de ces abonnements sur : [www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr)



## 1. GÉNÉRALITÉS

Les conditions générales de vente (art. L. 441-6 du Code de commerce) précisées ci-après concernent l'offre contenue dans ce catalogue de produits et services réalisés à destination des professionnels par Centre Info en qualité soit d'éditeur, soit de prestataire de formation.

Elles expriment l'intégralité des obligations de l'acheteur, ainsi que de celles de Centre Info.

Centre Info se réserve le droit de les modifier unilatéralement, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par l'acheteur.

Toute commande implique expressément l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes conditions générales de vente par l'acheteur.

Les prix sont établis hors taxes, le client s'engage à payer les taxes en vigueur au moment de la facturation.

Protection des données personnelles : les conditions d'utilisation des données personnelles des clients et usagers de Centre Info sont consultables sur [www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr)

## 2. LES CONDITIONS DE VENTE

2.1. Les conditions de vente des produits écrits (ouvrages, revues...)

2.1.1. Enregistrement des commandes des produits écrits (ouvrages, revues...)

Les produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la passation de la commande.

Les commandes doivent être effectuées par écrit. Elles doivent mentionner le nom, l'adresse d'expédition de l'acheteur, ainsi que les références données par Centre Info aux ouvrages commandés.

Elles peuvent être envoyées par message télécopié (fax) ou par email. Si celui-ci donne lieu à une confirmation écrite par courrier, il est alors nécessaire d'indiquer qu'un message télécopié a déjà été expédié.

Centre Info se réserve le droit de refuser une commande notamment en cas d'incident de paiement antérieur.

2.1.2. Délais de livraison des produits écrits (ouvrages, revues...)

Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et dépendent des conditions d'approvisionnement et de transport :

- pour l'expédition des ouvrages : sous 15 jours ;
- pour le routage des revues : sous 6 à 8 jours suivant la sortie du produit.

Tous les envois de produits sont opérés par routeurs, transporteurs ou par la poste.

En cas d'avaries ou de pertes, l'acheteur est tenu de faire toutes réserves et d'exercer tout recours auprès du transporteur.

La prestation de Centre Info se termine au dépôt à la poste ou à la remise à un routeur ou à un transporteur.

Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue, ni à annulation des commandes en cours.

2.1.3. Retour de produits écrits (ouvrages, revues...)

Aucun retour de produits ne pourra être effectué sans le consentement écrit de Centre Info, ce consentement n'impliquant aucune reconnaissance par ce dernier d'une quelconque responsabilité, pour quelque motif que ce soit.

Les demandes de retour doivent être formulées par écrit, et être adressées dans les 8 jours, à partir de la date de livraison, le cachet de la poste faisant foi.

Toute demande de retour formée hors de ce délai ne pourra être prise en compte par Centre Info.

Les frais et risques de retour sont à la charge de l'acquéreur.

Toute reprise acceptée par Centre Info entraînera constitution d'un avoir au profit de l'acquéreur, après vérification des produits retournés, sans remboursement possible.

Toutefois, en cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés, dûment constaté par Centre Info, l'acheteur pourra obtenir le remplacement gratuit, ou le remboursement des produits, au choix de Centre Info, à l'exclusion de toute indemnité ou de dommages-intérêts.

2.2. Les conditions de vente des prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

2.2.1. Conditions d'inscription aux prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

Chaque demande d'inscription à l'une des prestations orales de ce catalogue nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné à :

Centre Info, Service Commercial  
4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex  
tél. 01 55 93 91 82 - fax : 01 55 93 17 28  
Courriel : [contact.formation@centre-info.fr](mailto:contact.formation@centre-info.fr)

Pour être enregistrée définitivement, chaque inscription est conditionnée à l'acceptation sans réserve des conditions présentes par le client (acheteur, participant ou stagiaire), ainsi qu'à la réception du paiement correspondant à la prestation orale choisie.

Les frais de repas ne sont pas compris dans le prix de la prestation.

Chaque personne inscrite dans la limite des places disponibles reçoit, à l'adresse courriel indiquée lors de sa demande d'inscription, le programme de la prestation orale choisie.

2.2.2. Modalités contractuelles d'inscription aux prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

À l'issue de la procédure de chaque inscription le client (acheteur, participant ou stagiaire) reçoit, soit un contrat de prestation de service, soit une convention de formation, dont il s'engage à retourner un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise dans un délai maximum de quinze jours calendaires, accompagnée le cas échéant d'un contrat de formation, avec un délai de rétractation à compter de la signature, conformément aux articles L. 6353-3 et s. du Code du travail.

À l'issue de la prestation orale, une facture acquittée et une attestation de présence sont adressées à l'acheteur (et/ou à l'organisme payeur désigné par le client) et dans le cas d'une action de formation, une attestation de fin de formation est remise à la personne inscrite.

2.2.3. Conditions d'annulation des prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

Centre Info se réserve la possibilité, notamment en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation orale jusqu'à trois jours calendaires avant la date de début prévue.

Dans ce cas, Centre Info en informe par écrit chaque client, acheteur, participant ou stagiaire et rembourse le(s) paiement(s) effectué(s), sans autre indemnité.

L'enregistrement définitif d'une inscription étant nominative, toute demande de changement par le client acheteur, quant à l'identité du(es) participant(s) ou stagiaire(s) donne lieu à une nouvelle inscription aux conditions prévues ci-dessus.

- Dans le cas d'une « action de formation » (art. L. 6313-1 du Code du travail).

Centre Info se réserve la possibilité de retenir le prix total :

- en cas de demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation ;

- ou en cas de demandes d'annulation confirmées par courrier postal (Centre Info, 4 avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex), télécopie (01 55 93 17 28) ou courriel ([contact.formation@centre-info.fr](mailto:contact.formation@centre-info.fr)) reçues moins de deux jours calendaires avant le début de l'action de formation.

- Dans le cas d'une « autre prestation orale ».

Après le début de la prestation, les demandes d'annulation ou les absences entraînent la retenue de la totalité du prix de la prestation.

Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal (Centre Info, 4 avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex), télécopie (01 55 93 17 28) ou courriel ([contact.formation@centre-info.fr](mailto:contact.formation@centre-info.fr)), reçues moins de deux jours calendaires avant la date de début de l'événement entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 30 % du prix de la prestation.

### 3. LES CONDITIONS DE RÈGLEMENT

3.1. Les conditions et modalités de règlement des produits écrits (ouvrages, revues...)

Les marchandises demeurent la propriété de Centre Inffo jusqu'au paiement intégral du prix. Les règlements peuvent intervenir soit par chèque bancaire ou postal, soit par virement bancaire, mais toujours établis à l'ordre de Centre Inffo.

L'acheteur ne devra pas omettre de joindre ou d'indiquer – dans le cas d'un virement – les coupons de réabonnements ou leurs références, la référence des factures Centre Inffo, et si possible le numéro de client.

Pour tout paiement au moment de la commande, une facture de régularisation sera adressée.

3.1.2. Retard et défaut de paiement des produits écrits (ouvrages, revues...)

Les factures sont payables à réception, aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé. En cas de retard de paiement, les sommes dues porteront intérêt de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros; par ailleurs, Centre Inffo pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit par Centre Inffo qui pourra demander, en référé, la restitution des produits. Dans cette hypothèse, l'acheteur sera redevable à Centre Inffo automatiquement d'une indemnité égale à la valeur de la commande ajoutée d'une indemnité forfaitaire de procédure de 150 euros.

Ce défaut de paiement entraînera également de facto la résolution de toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non.

En cas de retard ou de défaut de paiement, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons ou pour toute autre cause deviendront immédiatement exigibles.

L'acheteur devra, en sus de l'indemnité prévue au premier paragraphe, rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

3.2 Les conditions de règlement des prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

3.2.1. Modalités de paiement des prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

Le paiement de la participation se fait prioritairement par carte bancaire à la fin de la procédure d'inscription en ligne et donne lieu à l'envoi d'une confirmation d'inscription par courriel.

Les paiements par chèque ou virement bancaire doivent parvenir à Centre Inffo dans un délai de dix jours calendaires suivant l'inscription en ligne et donnent lieu à l'envoi d'une confirmation d'inscription par courriel. À défaut de réception du paiement dans les délais, l'inscription pourra être annulée.

En cas de financement par un organisme collecteur, le client doit faire parvenir à Centre Inffo l'attestation de prise en charge du montant du prix et le montant de ladite prise en charge dans un délai de dix jours calendaires.

Toute question concernant la facturation devra être envoyée à l'adresse: [compta@centre-inffo.fr](mailto:compta@centre-inffo.fr)

3.2.2. Retard et défaut de paiement des prestations orales (action de formation et autres prestations orales)

En cas de retard ou défaut de paiement, les sommes dues porteront intérêt de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

### 4. DISPOSITIONS DIVERSES

4.1. Propriété intellectuelle

Les produits acquis par l'acheteur sont des fichiers ouvrages papiers et/ou numériques protégés par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins (art. L. 122-5 et L. 341-1 et s. du Code de la propriété intellectuelle).

Centre Inffo concède dans ces conditions à l'acheteur un droit d'utilisation personnel et incessible des produits, strictement limité à la consultation et, le cas échéant en cas d'ouvrages numériques, à l'impression des produits pour son usage exclusif.

L'acheteur, ainsi que le participant ou le stagiaire, s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser les produits, ainsi que le contenu des documents distribués lors des prestations orales, sans autorisation expresse préalable de Centre Inffo, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

4.2. Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires en ligne ou non, et toutes informations futures permettant notamment d'établir une convention de formation, un contrat de prestation ou un contrat de formation professionnelle sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi du 20 juin 2018, le client, l'acheteur, ainsi que le participant ou le stagiaire disposent d'un droit d'accès et de rectification permettant, le cas échéant, de faire rectifier, compléter ou mettre à jour les données à caractère personnel inexactes ou incomplètes, les concernant ainsi que d'un droit à l'effacement de ces données personnelles, ou à une limitation du traitement.

De plus, ils disposent d'un droit, pour motifs légitimes, de s'opposer au traitement de leurs données ainsi que d'un droit à la portabilité de leurs données.

Ils peuvent définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès.

Ils sont informés qu'ils peuvent librement désigner une personne chargée de l'exécution de leurs directives et modifier ou révoquer leurs directives à tout moment. Ils peuvent également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, s'ils considèrent que le traitement de données à caractère personnel les concernant effectué par Centre Inffo constitue une violation du RGPD.

Ils peuvent exercer l'ensemble de leurs droits ainsi que définir des directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès en s'adressant au délégué à la protection des données de Centre Inffo :

- par courrier postal à l'adresse suivante : Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218, Saint-Denis-La Plaine cedex ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [dpo@centre-inffo.fr](mailto:dpo@centre-inffo.fr).

Les demandes doivent être accompagnées d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité.

4.3 Droit de la consommation et contentieux

Conformément aux articles L. 221-3, L. 221-18, ainsi que l'article liminaire du Code de la consommation, le consommateur, tel qu'il le définit dans ses relations avec des professionnels et limitativement étendue aux relations entre deux professionnels, par rapport à son activité professionnelle principale et au nombre de ses salariés, dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation à compter de la réception de la commande, via le formulaire prévu à cet effet.

Centre Inffo s'engage alors à lui rembourser l'intégralité des sommes versées pour leurs achats (les frais de retour restant à sa charge) dans un délai maximum de 14 jours à compter de la date à laquelle Centre Inffo est informé de la décision de rétractation pour les ventes de services et dès récupération des biens pour les ventes de produits.

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seuls les tribunaux seront compétents en fonction de la nature et du montant en litige.

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les parties.

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient de celles-ci.

Centre Inffo, une équipe au service de votre professionnalisation

CONSEIL ET EXPERTISE  
FORMATIONS INTRA ET SUR MESURE

Guillaume Fournier

Tél. : 01 55 93 92 01 - [g.fournier@centre-inffo.fr](mailto:g.fournier@centre-inffo.fr)

Mirjana Maravic

Tél. : 01 55 93 91 90 - [m.maravic@centre-inffo.fr](mailto:m.maravic@centre-inffo.fr)

Frédéric Le Dorner

Tél. : 01 55 93 91 79 - [f.ledorner@centre-inffo.fr](mailto:f.ledorner@centre-inffo.fr)

FORMATIONS CATALOGUE  
INSCRIPTIONS AUX SESSIONS

Tél. : 01 55 93 91 83

[contact.formation@centre-inffo.fr](mailto:contact.formation@centre-inffo.fr)

Depuis plus de 40 ans, Centre Inffo décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, il les soutient et les accompagne dans la réalisation de leurs missions.

Centre Inffo met à la disposition des professionnels une offre de formation complète, une expertise juridique et documentaire, réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et assure un rôle d'animation du débat public. Son agence de presse permet un accès en temps réel à toute l'actualité de la profession.



4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex  
Tél. : 01 55 93 91 91 - Fax : 01 55 93 17 25 - [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)